

La **Voix**

de l'

U N A A G A R

Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

*Bonne et heureuse
année 2018 !*



U N A A G A R

sur internet : www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

Janvier 2018 - n° 194 - 51^{ème} année

vous présente ses vœux de bonne
et heureuse année pour 2018

La lecture de votre journal de liaison de janvier 2018 apporte la preuve, une nouvelle fois, du dynamisme des Amicales de Régions et de Compagnies. Les activités qu'elles proposent à leurs adhérents sont toujours aussi nombreuses, variées et intéressantes. Quatre Amicales viennent de porter à leur tête de nouveaux Présidents : Mireille Gruyer en Normandie, Michel Jenny en Alsace, Jean George en Bourgogne- Franche- Conté, Philippe Lambey en Midi-Pyrénées. LA VOIX DE L'UNAAGAR les félicite et leur souhaite la bienvenue tout en adressant un grand merci aux Présidents sortants pour leur dévouement durant de nombreuses années.

Des conseils de prévention, une présentation de belles expositions, un rappel sur le destin tragique d'une réalisation architecturale, une visite de Saint-Antoine L'Abbaye : LA VOIX 194 vous permettra, nous l'espérons, de bien commencer 2018 que nous vous souhaitons très douce.

Sommaire

Edito	3
Santé-Autonomie-Prévention	4-5
La Vie des Régions	6-14
La Vie des Amicales de Compagnies	15-16
Sorties & voyages des Amicales	17-20
Musique, Arts & Culture	21-24
Belles expositions à découvrir à Paris et ailleurs...	
Architecture & Histoire	
Le destin tragique de la Cité de la Muette...	25-27
Saint-Antoine L'Abbaye	28-30
Carnet / Hommages	31
Conseil d'Administration UNAAGAR	32
Répertoire des Amicales de Régions	33
Répertoire des Amicales de Compagnies	34
Conseils d'Administrations Cavamac - Praga	35

INFORMATIONS CAVAMAC

Le Conseil d'Administration de CAVAMAC, réuni le 5 décembre, a décidé la revalorisation au 01 janvier 2018 du point RCO de + 0,91% soit l'évolution moyenne annuelle de l'inflation constatée de novembre 2016 à octobre 2017. Au 01 janvier 2018, la valeur du point RCO est fixé à : 0,3511€.



LES AVANTAGES UNAAGAR 2018-2019

10 années de succès : LES AVANTAGES UNAAGAR vous proposent le nouveau livret de bonnes affaires.

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à nos Partenaires lesquels, en majorité, nous ont renouvelé leur confiance.

Nous sommes ravis d'accueillir quatre nouvelles enseignes :

HOMIRIS un service opéré par EPS n° 1 de la télésurveillance en France

THALAZUR acteur majeur de la thalassothérapie en France avec 9 destinations sur tout le littoral français

MARINELAND Côte d'Azur Le plus grand parc de la mer en Europe et son hôtel 3*

DOMAINE DE LAGAJAN, Armagnacs et Vins de Pays

IMPORTANT : Les partenaires peuvent exiger un justificatif de votre adhésion à l'UNAAGAR. Dans ce cas, merci de contacter le secrétariat : Tel : 01 81 69 36 67 ou E-mail : unaagar@wanadoo.fr.

Si vous rencontriez un litige avec un de nos partenaires, vous devez immédiatement en référer au secrétariat de l'UNAAGAR en fournissant tous les éléments.

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ

30 rue Olivier Noyer

75014 PARIS

Tél. : 01 81 69 36 67

email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence

mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Directeur de la Publication : Gérard LEBÈGUE

Responsable de la Rédaction : Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 4 numéros 16 €

réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€ tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON

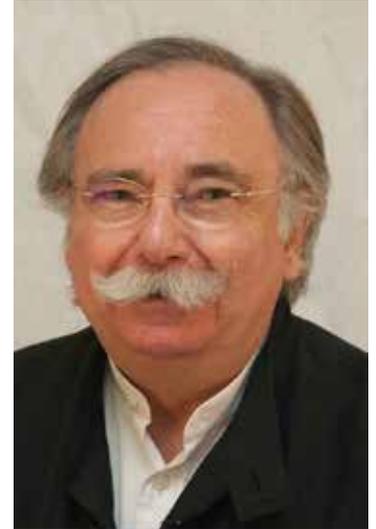
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR

n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971

AIP 0001119

EN CONSTRUCTION



Gérard LEBÈGUE
Président
UNAAGAR

LES BIENFAITS D'UNE ALIMENTATION ÉQUILBRÉE

À tout âge, l'alimentation est un facteur de forme et d'équilibre. Et plus encore après 50 ans car nos besoins et nos envies culinaires évoluent.

DE L'ÉQUILIBRE ET DE LA DIVERSITÉ AVANT TOUTE CHOSE

C'est la clé d'une alimentation saine ! Il est recommandé de manger de tout en quantité raisonnable, c'est-à-dire des protéines (viande, œufs, poisson), des légumes, des féculents, des fruits, des laitages... Pour y parvenir, prévoir à chaque repas une entrée, un plat et un dessert permet de varier les plaisirs et de répartir les apports nutritionnels dont votre corps a besoin. Dans l'idéal, cet équilibre alimentaire devrait être respecté quotidiennement, mais il peut l'être de manière hebdomadaire. Alors, s'il vous arrive de faire des excès un jour, vous pourrez vous « rattraper » en adaptant vos repas de la semaine.



GARDEZ UNE PLACE DANS VOS MENUS POUR CHAQUE FAMILLE D'ALIMENT

Avec l'âge, on a tendance à croire qu'il faut moins manger. Au contraire, on dépense plus de calories à l'effort, ce qui nécessite un apport énergétique plus important quand on avance en âge. Par ses qualités nutritionnelles, chaque type d'aliment contribue à nous maintenir en forme. Mais on se pose souvent des questions : combien de fois par semaine manger de la viande ? Faut-il choisir de préférence des légumes frais ? Est-ce qu'il faut éviter de manger du pain ? Le Programme national nutrition santé (PNNS) y répond en indiquant les proportions à respecter pour une alimentation équilibrée.

- Les viandes, œufs, poissons, riches en protéines, sont nécessaires pour préserver notre masse et notre force musculaire. Il faut en consommer une ou deux fois par jour, mais en évitant de les frire ou de les paner.
- Les fruits et légumes nous apportent les vitamines et les minéraux indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. Il est recommandé d'en manger 5 parts par jour et sous toutes les formes, cuits, crus, en compote, en jus, nature ou préparés, qu'ils soient frais, surgelés ou en conserve, selon vos possibilités et votre budget.
- Les féculents sont notre source d'énergie. Selon votre appétit, introduisez, à chaque repas, des pommes de terre, des légumes secs ou des céréales, du pain de préférence complet. Et ce sont plutôt les sauces ou les accompagnements qui sont trop riches.
- Les produits laitiers, à forte teneur en calcium, contribuent à garder des os solides et à lutter contre l'ostéoporose. Il est conseillé d'en consommer 3 à 4 fois par jour.
- Les boissons sont nécessaires pour une bonne hydratation. Buvez de l'eau à volonté, du thé, des tisanes, des potages à raison de 1,5 litre par jour, évitez les boissons sucrées et limitez le vin à 2 verres de 10 cl par jour, pour les femmes, et à trois verres pour les hommes.
- Le sucre, le sel, les matières grasses sont à consommer avec modération. En effet, l'excès de produits sucrés peut participer à la prise de poids. Quant au sel, il favorise l'hypertension et les matières grasses, en excès, peuvent provoquer des maladies cardiovasculaires.

DIVERSIFIER POUR PLUS DE PLAISIR

C'est triste de manger tous les jours la même chose. Vous pouvez être parfois tenté(e) de le faire, parce que vous êtes seul(e), parce que vous n'avez pas très faim ou pas très envie de cuisiner. Et parce que c'est plus simple, plus vite fait. Quel dommage ! Garder le goût des bonnes choses, se faire plaisir est tout aussi important que se nourrir. Si vous n'êtes pas très inspiré(e), le site mangerbouger.fr a mis en place une application « La fabrique à menus » qui vous concocte des menus hebdomadaires en fonction des critères que vous lui imposez (le temps de préparation, le nombre de personnes, vos goûts, etc.). Et non seulement, La fabrique à menus vous donne des recettes, mais elle établit aussi la liste des courses.

LA BONNE IDÉE

Pour suivre ces recommandations, il est préférable de consommer des fruits et légumes de saison et, dans la mesure du possible, provenant d'une agriculture locale, proche du lieu où vous résidez.

C'est souvent plus avantageux financièrement : vous pouvez acheter en direct sur place, parfois même faire la cueillette ou le ramassage vous-même, les moins beaux seront peut-être encore moins chers mais tout aussi bons.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quels sont les aliments les plus riches en fibre ?

Le trio de tête des aliments les plus riches en fibre est le suivant : le son (47 %), les haricots secs (25 %) et les

figes sèches (18,3 %). Tous les féculents et légumes secs (pois cassés, lentilles, riz complet, pâtes complètes, pain complet) mais aussi les légumes verts comme les petits pois possèdent également une teneur élevée en fibre. Pour combattre la constipation, il est vivement recommandé de consommer des fibres alimentaires qui régularisent le transit intestinal, de boire beaucoup et de faire de l'exercice physique. Les personnes qui ne bougent pas suffisamment ont souvent des problèmes de constipation.

Par ailleurs, certaines études montrent que les fibres peuvent contribuer à faire diminuer les taux de cholestérol et constituer aussi une défense contre le cancer du côlon. Et comme elles ralentissent le passage du bol alimentaire de l'estomac vers l'intestin, elles freinent la digestion des sucres, diminuant ainsi la sécrétion d'insuline.



VIEUX ET DEBOUT !

Les éditions In Press ont publié le 1^{er} novembre dernier dans leur nouvelle collection baptisée Old'Up, un ouvrage de 128 pages (13.5 euros) de Paule Giron intitulé « Vieux et debout ». Le thème de ce livre ? Imaginer avec humour, tendresse et finesse, une nouvelle manière d'aborder la vieillesse.

Depuis quelques années déjà, il ne se passe pas une semaine sans qu'un livre ne sorte à destination des seniors. Guide pratique, roman, essai, bande dessinée, etc. Tous les styles sont représentés dans cette nouvelle littérature qui évoque tous les sujets qui peuvent concerner les aînés. La santé bien évidemment, mais aussi la retraite, les loisirs, le bien-vieillir, le sexe, l'intergénération, etc.

Dans ce contexte, les éditions In Press viennent tout juste de publier Vieux et debout. Un petit livre de la collection Old'Up qui souhaite casser les stéréotypes qui collent à la peau des personnes âgées... « Il paraît que les vieux perdent la tête, qu'ils ont mal partout, se plaignent tout le temps, égarent leurs clefs, bousculent les gens dans le métro... »

C'est contre cette image caricaturale mais encore trop souvent présente, que Paule Giron, ancienne journaliste et jeune auteur de... 88 ans, nous dresse le portrait de ces « vieux » d'aujourd'hui, de ces personnes bel et bien vivantes qui souhaitent « vivre autrement qu'en sursis ». Et c'est bien légitime.

Pour l'auteur, également bénévole en soins palliatifs, il existe trois manières de vivre sa vieillesse : la refuser, s'en plaindre ou l'accepter. Commencant par balayer de sa plume moqueuse les aléas liés à l'âge –le corps qui « lâche », la solitude, les trous de mémoire, le fossé générationnel-, elle propose ensuite avec humour et finesse, une nouvelle manière d'aborder la vieillesse.

Vieillir, oui, mais autrement. C'est tout l'objet de ce livre qui vient de sortir en librairie. Avec ses anecdotes qui font du bien, ses références issues de la culture pop' et son style tendrement railleur, ce livre souhaite renverser les préjugés tout en insufflant un vent de fraîcheur sur notre manière d'aborder la vieillesse.





Limousin



ASSEMBLEE GENERALE - LE 1^{ER} JUIN 2017 À L'HÔTEL RESTAURANT DE LA TOUR À MASSERET EN CORRÈZE



Le Président Raymond BOURBOULOUX a ouvert la séance en présence d'Isabelle RAIAT, Présidente agea du Limousin. Le Président a indiqué que nous étions 32 sans compter les épouses présentes et que nous disposions de 20 pouvoirs. De nombreux collègues s'étaient excusés pour des raisons de santé ou familiales. Une minute de silence a été tenue en hommage aux Confrères retraités qui nous ont quittés au cours de l'année.

Notre secrétaire Jean MIGINIAC présente le rapport moral. Il nous indique que le Président Raymond BOURBOULOUX a assisté à quatre réunions du Conseil d'Administration de l'UNAAGAR, à l'Assemblée Générale de REUSSIR SENIOR, à l'Assemblée Générale Régionale ALLIANZ SENIORS. Raymond BOURBOULOUX a également assisté en tant qu'administrateur CAVAMAC à l'élection du Conseil d'Administration CAVAMAC et en tant que membre à deux réunions de la Commission de Contrôle et d'informations de CAVAMAC. Courant 2017 deux réunions du Conseil d'Administration de la région Limousin se sont tenues.

Notre trésorière Anny BRECHPOT présente le rapport financier. Les contrôleurs aux comptes approuvent les écritures comptables. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité. Unanimité également concernant la proposition de maintenir la cotisation annuelle à 32 euros pour les AGA retraités et 25 euros pour les veuves non AGA.

Le Président Raymond BOURBOULOUX reprend la parole. L'évolution de notre retraite est le sujet primordial. Il faut défendre nos adhérents, veiller à l'équilibre des comptes

à CAVAMAC, en vue de pérenniser le financement de notre retraite, veiller à l'indexation de la valeur du point de retraite pour préserver notre pouvoir d'achat, veiller également au respect de la mutualisation des actifs et retraités à PRAGA et rechercher une bonne couverture des frais de santé. Parmi les bonnes nouvelles, nous avons maintenant 4 sièges à CAVAMAC (dont 1 membre du bureau) sur 20 sièges et 6 sièges à PRAGA (dont 1 membre du bureau) sur 30 sièges.

La CAVAMAC est secouée par une étrange nouvelle : Les actifs vont connaître une baisse de leur cotisation RCO et la FFA (Fédération Française de l'Assurance) a décidé, elle, de baisser son abondement (3 % au lieu de 3,70 %) !

La conséquence de cette baisse fait qu'il n'y aura plus d'excédents de gestion et qu'il faudra puiser dans les réserves dès 2018. Les actifs d'aujourd'hui ne sont-ils pas les retraités de demain ? Il convient de tenir compte des aléas de la profession, de la baisse éventuelle de l'assiette de calcul des cotisations, de l'augmentation de l'espérance de vie et éventuellement de la reprise de l'inflation.

Le Président Raymond BOURBOULOUX passe ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration.

Après un vote favorable, le Président remercie les nouveaux élus. Le Conseil d'Administration est composé de : Jean-Pierre BOURRA, Anny BRECKPOT, Jacques CESSAT, Yves CONSTANTIN, Joëlle DUMONT LOISEAU, Pierre GLAUDET, Bernard GRAND, Marie-Josette LAVERGNE, Jean MIGINIAC, Bernard PAULY, René PIERRON, Daniel SARDIN, Daniel TROUBAT, Michel VERLIAT, Marie VIALLE. Notre collègue Jean-Paul BERTHON est membre d'honneur.

A l'issue de notre réunion statutaire, c'est avec un grand plaisir que nous avons assisté à l'intervention d'un célèbre apiculteur Charles CHAMBARET.

Nos travaux étant terminés, le Président Raymond BOURBOULOUX nous invite à rejoindre la salle du restaurant où nous attend un excellent repas qui nous a permis de terminer cette journée enrichissante de manière chaleureuse et conviviale.





ASSEMBLEE GENERALE - LE 1^{ER} JUIN 2017 SUR "LE CANOTIER" BASSIN DE LA VILLETTE À PARIS



Le choix du lieu proposé par notre responsable des réjouissances, Bernadette DEMANGE, pour notre AG 2017 a eu du succès pour son originalité : un bateau fluvial de croisière relaxante et instructive à travers les siècles du Parc de la Villette au Musée d'Orsay.

Notre Assemblée s'est déroulée à quai, avant notre croisière sur le Canal Saint Martin au gré de ses écluses et ponts tournants.

Sur le pont avant, après le café d'accueil traditionnel, le Président Michel Garreau a ouvert la séance devant une trentaine d'adhérents présents, le quantum étant atteint grâce aux nombreux pouvoirs reçus. Merci à nos fidèles adhérents qui ne peuvent se déplacer pour les nombreuses raisons que nous connaissons tous, mais qui montrent leur fidélité à notre association par l'envoi de leurs pouvoirs. Comme l'année dernière, je pense qu'ils seront contents de lire ce présent compte rendu qui leur est particulièrement destiné.

Le Président fait observer une minute de silence en mémoire de la dizaine de membres décédés depuis la dernière AG du 17 juin 2016.

Michel GARREAU, dans son Rapport Moral, évoque les 50 ans de l'AAGARIF créée en Juin 1967 dans la foulée de la création de l'UNAGAR par Gustave DELESCLOSE. Jean LAISSUS, Président de l'UNAAGAR de 1998 à 2008, dans une lettre récente que Michel nous lit, évoque un passé ancien représenté par Jean-Etienne MIGNOT et la secrétaire Denise Bouthellier. Plus récemment, notre association a été présidée par Bernard PONCHON, personnage unique, pittoresque et attachant « avec tous ses défauts mais aussi ses énormes qualités ». Michel Garreau termine son intervention en rappelant que notre amicale possède un véritable esprit d'amitié et que le conseil, dont il remercie la présence aujourd'hui et son dévouement, fera tout pour conserver cet esprit. Malheureusement, comme beaucoup d'amicales, nos adhérents diminuent, quoiqu'on fasse pour les animer. Il faut continuer à persévérer pour le recrutement, mais ce n'est que par le travail et le contact de chacun avec nos collègues que nous pourrions y arriver.

Dans son rapport d'activités, votre serviteur reprend en détail les événements forts intervenus depuis notre élection de 2016. Trois réunions du Conseil d'Administration, une réunion des Délégués départementaux, deux sorties, hippodrome de Vincennes et l'Opéra Bastille.



Pierre Vaussard intervient pour son rapport financier au 31 décembre 2016. Il est satisfait par des résultats globalement encourageants, le compte d'exploitation restant positif. Les cotisations encaissées en 2016 sont très légèrement en baisse, 10.130€ pour 11.401€ en 2015, dont 2.284€ rétrocédés à l'UNAAGAR. Les cotisants eux aussi sont en baisse, 264 en 2016 pour 293 en 2015. Les dépenses ont légèrement augmenté 7.705€ en 2016 pour 7.460€ en 2015 suite à notre investissement dans les sorties rappelées par le secrétaire. Mais notre réserve de trésorerie est en légère hausse de 378€ à 16.399€, ce qui récompense la bonne et saine gestion.

Le contrôleur aux Comptes, Jean-Louis Billard, approuve les comptes et conseille à l'assemblée de donner quitus au trésorier, ce qui est confirmé par une pleine unanimité.

Les résultats 2017 dépendront des effectifs et des nouvelles adhésions. Les baisses de frais devraient compenser les baisses de cotisations. Frais à prévoir, achat d'une nouvelle imprimante pour environ 275€.

Il est décidé que la cotisation 2018 sera maintenue à 46 €.

Il est abordé le point sur les effectifs des adhérents. C'est l'affaire de tous. Il faut exploiter les informations provenant de l'UNAAGAR ou des AdC lors des départs à la retraite, courriers, téléphones. S'astreindre à utiliser le BUA, rechercher des nouveaux adhérents en demandant des noms aux nouveaux entrants. Petite information : depuis le 1^{er} janvier, seulement 5 BUA au lieu de 17 sur toute l'année 2016.

L'AAGARIF en 2016 : 263 adhérents représentent environ 8% de l'effectif des AdR de l'UNAAGAR (effectif 3.322), deuxième AdR de France, derrière Rhône-Alpes et ses 333 adhérents.

A l'unanimité, notre ami Bernard LOUBEYRE est élu syndic de l'AAGARIF. Bienvenue Bernard ! Remercions-le chaleureusement de reprendre ainsi du service, il apportera à notre équipe toute son expérience et sa gentillesse amicale que nous lui connaissons bien.

Exercer la fonction de délégué départemental n'est pas chose aisée : Il faut reconnaître que l'évolution des effectifs des AdR dépend essentiellement des BUA que les Amicales de Cies réussissent à faire remplir à nos confrères entrant en retraite. Des AdC sont mieux organisées que d'autres. Il est toujours à craindre qu'un changement d'équipe vienne perturber une machine bien huilée. De plus, nos prospects actuels, déjà adhérents d'une AdC, ne sont pas attirés vers des retraités qu'ils n'ont pas connus pendant leur activité, d'autant plus qu'ils n'appartenaient pas à la même compagnie.

Pierre VAUSSARD, qui est aussi Secrétaire Général de l'UNAAGAR, intervient pour le compte de son nouveau Président Gérard LEBEGUE, qui a été empêché à la dernière minute. Il présente Gérard qui a un passé bien rempli du fait de son implication permanente dans les différentes instances intéressant les AGA : agent à Issoire et Clermont-Ferrand de 1969 à 2011, administrateur de CGPA et conseiller du Pt de CGPA Europe, cofondateur et Président de Réussir, membre du Bureau exécutif de FNGEA, Pt Adjoint d'agéa, Président adjoint puis Président d'ORIAS, Président du BIPAR.



Pierre rappelle l'AG et le Congrès de l'UNAAGAR organisés à Nantes les 17, 18 et 19 mai. Une nouvelle équipe a été élue devant 216 participants, ce qui représente un réel succès pour leurs organisateurs : Georges BELAT, brillant Président qui ne se représentait pas et Jean-Pierre CHATELLIER, Président de Loire Atlantique Vendée. Pierre évoque ensuite l'UNAAGAR et les structures dans lesquelles ses représentants défendent les intérêts des retraités, Praga, Cavamac, CNRPL. Enfin Pierre, toujours pour le compte de Gérard LEBEGUE et en son nom rappelle le programme des trois prochaines années, commission sociale, Informatique, suivi et développement des effectifs, évolution du système d'encaissement, communication et services/avantages aux adhérents et enfin activités collectives, ainsi que le souci permanent de défense des intérêts auprès des différents organismes. Le Président devra également visiter les Amicales de Régions et de Compagnies durant les 3 années de sa présidence nationale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et nous invite à l'apéritif de l'amitié suivi du déjeuner servi par les marins du Canotier. Le commandant de bord donne l'ordre de quitter le quai : notre croisière sur le canal St Martin commence en direction de Paris. Elle fait l'objet d'un brillant compte rendu de notre consœur Catherine MUNOZ, Secrétaire Adjointe, dans les pages réservées à ces activités plus loin dans le présent journal.

Philippe ROBERT - Secrétaire Général.



Midi-Pyrénées



ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE HOTEL MAURIES A ST JORIS



PREAMBULE – Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président, Jean-Claude PALMA, qui fait part des excuses de Raoul de SCORAILLE, Président AGEA de la Haute Garonne et de Alain BORDERIE, Président de Région MIDI-PYRENEES, représenté par Bruno QUENTIN, son Président-Adjoint qui interviendra pour faire un point sur la situation des actifs et de nos organismes sociaux.

Comme le veut la tradition, il demande à l'Assemblée de se recueillir pendant une minute de silence en souvenir de nos collègues décédés depuis la dernière Assemblée Générale Régionale.

Jean-Claude PALMA indique le nombre d'Adhérents : 170 – le nombre de présents : 30

Les Pouvoirs 65 et les non excusés : 75.

RAPPORT MORAL :



Le Président rappelle que l'UNAAGAR est le seul organisme national représentant les retraités de notre profession ainsi que les veuves et les orphelins. Nous sommes 7000 adhérents autant que les membres actifs d'AGEA. L'UNAAGAR, c'est 30 Associations, 20 régions, 10 amicales de compagnies. Des efforts ont été faits pendant les 18 derniers mois pour maintenir la continuité entre AGEA et l'UNAAGAR. La population de cette dernière était par nature vieillissante, il y avait obligation non seulement de trouver des solutions pour recruter les agents nouvellement retraités, mais aussi nécessité de savoir leur faire comprendre pourquoi il était de leur intérêt de nous rejoindre.

Cela est d'autant plus nécessaire que ces derniers n'attendent pas seulement que leur soient proposées quelques réunions amicales, sorties ou voyages certes agréables, mais qu'avant tout avec AGEA, nous sachions défendre leurs intérêts face

aux Compagnies et aux Pouvoirs publics. En effet, ce qui importe avant tout pour nous retraités, ce sont bien les niveaux de nos retraites et de nos régimes sociaux et Dieu sait, si en ce moment, ces sujets font l'objet de tractations entre nos instances dirigeantes, syndicales et autres et que nous avons beaucoup à perdre si nous laissons faire. Là est le rôle essentiel de l'UNAAGAR et d'AGEA. Il faut le dire et le redire, tant aux aînés qu'aux plus jeunes.

C'est pourquoi, nous essayons de renforcer toujours les liens avec AGEA pour les épauler et également pour leur faire connaître nos problèmes. D'où notre présence à leur congrès régional en 2015, et notre participation aux différentes structures professionnelles nationales ou régionales, où par exemple, nous avons un siège officiel au conseil d'administration de la région AGEA Midi-Pyrénées. Pour cela, il faut des bonnes volontés et nous en manquons. Il est par exemple important de pouvoir leur faire remarquer, que tout actif ayant vocation à devenir retraité, ils devraient bien prendre conscience que l'évolution de la valeur du point est aussi importante pour eux que pour nous. Si elle prend du retard, leur retraite en sera tout autant affectée que la nôtre. Certes, nos régimes doivent être gérés avec la plus grande prudence, mais il y a un juste équilibre à trouver.

Le Président a enfin abordé la question de sa succession. Il avait toujours précisé dès son élection qu'il ne ferait qu'un seul mandat et après 26 ans d'activité syndicale et amicale, il estime le moment venu de céder la place. Nous pouvons d'ailleurs unanimement le remercier de son dévouement sans faille. Il est en effet important, pense-t-il, que ce soit de jeunes retraités plus proches des nouveaux venus qui prennent la relève. Des élections auront donc lieu à la fin de l'assemblée.



RAPPORT FINANCIER :

Jean-Claude PALMA cède la parole à Joe DAMBAX qui a eu la gentillesse de remplacer le trésorier défaillant au pied levé. Il lui rend solennellement hommage. Ce dernier nous fait part de la situation au 30 décembre 2016 et au 20 septembre 2017.

INTERVENTION DES INVITES :

1/BRUNO QUENTIN,

Président-Adjoint Régional :

Fusion des Régions :

Elle va entraîner la dissolution de toutes les chambres départementales. Cela entraînera une réelle simplification, mais les nouvelles structures ne sont pas encore définies. Elles le seront lors d'un congrès réuni à PARIS, souhaité par le Président, Patrick EVRARD.

Relations des Compagnies avec les réseaux :

Elles sont toujours tendues surtout à causes de la gestion des sinistres par les plateformes sinistres. La succession des fusions a d'autre part diminué la concurrence, ce qui n'est pas bon et certains réseaux ont quelquefois des comportements contestables.

CAVAMAC : Les agents

Les nouveaux agents entrent en général dans la profession vers 40 ans.

La moyenne d'âge des cotisants est de 49 ans.

Le départ à la retraite se situe autour de 63 ans et demi.

La durée moyenne du paiement des cotisations est de 20 ans.

Le montant des commissions moyennes est de 256 400 euros, pour un revenu moyen déclaré de 96700 euros. Tous ces éléments sont stabilisés.

Montant moyen des retraites en 2016 :

RBL : 3030,00 € - RCO : 10158,00 €

La revalorisation du point RCO aura lieu le 6 décembre à effet du 1^{er} janvier 2018.

Les réserves du régime complémentaire permettent au régime d'être pérennisé jusqu'en 2050.

Nombre de retraités en 2016 : 27721

Nombre de cotisants actifs en 2016 : 11943

La gouvernance de Cavamac est en cours de réorganisation avec moins d'administrateurs (nouvelles régions) et un retraité de plus. Le renouvellement se fera tous les 6 ans au lieu de se faire par moitié tous les 3 ans.

Il est prévu de demander le blocage de l'âge de départ à la retraite à 67 ans.

En conclusion, la caisse est bien gérée et les placements ont une bonne rentabilité.

2 /CHARLES CAILLAUD

Président-Adjoint de l'UNAAGAR :

Charles CAILLAUD a, pour sa part, fait un point complet du régime Praga et a rendu compte du dernier conseil d'administration du 20 juin 2017, avec la projection de la synthèse des résultats, du compte de résultat du régime, du bilan et de l'évolution des charges. Le régime PRAGA 100 n'est pas équilibré et ne peut l'être.

L'utilisation d'une partie des réserves, inutiles pour un régime de prévoyance santé, permet de limiter les majorations des cotisations tant pour les actifs que pour les retraités. Les formules 200 et 300 sont, quant à elles, en cours d'amélioration.

ELECTIONS :

Un bureau provisoire est élu pour un an. Il aura la charge de préparer l'élection d'un nouveau bureau lors d'une assemblée générale extraordinaire au printemps 2018.

PHILIPPE LAMBEY – Président Intérimaire

MICHEL ESQUIROL – Président-Adjoint

Philippe RAYNAUD – Secrétaire Général

Marie-Paule LAMANE, Secrétaire-Adjointe

Jean-Pierre VERT – Trésorier

Pierre AMAT – Trésorier-Adjoint

François MOING

Yves LE BLANC

L'assemblée générale donne pouvoir au Président :

Pour déclarer en Préfecture le nouveau bureau et transférer le siège au domicile du nouveau Président –

Pour effectuer à la BANQUE COURTOIS, la nouvelle délégation de signature –

Pour effectuer à la CAISSE D'EPARGNE, la nouvelle délégation de signature –

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'assemblée close.

Les Agents retraités de MAG3 SENIORS se sont alors réunis en Assemblée Régionale en présence de leur Président, Charles CAILLAUD.

Philippe LAMBEY





Bourgogne-Franche Comté



ASSEMBLEE GENERALE - LE 5 OCTOBRE 2017 À BEAUNE

L'Assemblée Générale de notre Amicale s'est tenue le 5 octobre 2017 à l'Hôtel Mercure de BEAUNE, à 10 H 30, après l'Assemblée Générale de l'ADC MAG3 SENIORS. Elle a réuni 38 personnes. Jacques VALLON, Vice-président et par intérim, en l'absence de président, ouvre la séance, évoquant quelques points de notre Amicale et entre autres, la lecture de nos adhérents décédés ; il demande une minute de recueillement.

Robert LHENRY, secrétaire, organisateur de cette Assemblée Générale, demande à son épouse de lire son compte-rendu des diverses activités et notamment la très agréable sortie à FLAVIGNY sur OZERAIN.

Son rapport précise qu'il ne sera plus secrétaire dès après cette Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration en a été avisé en son temps. La voie est donc ouverte pour un nouveau secrétaire. Rapport approuvé par l'Assemblée Générale.

Un message de Jean-Luc LAROCHE, Président AGEA Bourgogne, a été lu car il ne pourra assister à notre réunion comme prévu.

Henri COMTE, trésorier, prend la parole ; il donne le détail et commente nos écritures qui se soldent pour cette année par un petit débit de 120.24 €, et ce malgré une augmentation du nombre de cotisants. Il précise que Régis DUCET a accepté la mission de contrôleur aux comptes à compter du prochain exercice. L'Assemblée donne son accord, et approuve les comptes.



Au cours de cette année, avec l'accord du Conseil d'Administration, et avec l'aide de Jean GEORGE, membre du C.A. et candidat pour la Présidence de notre Amicale, il a organisé 5 réunions départementales. Ces réunions ont permis la souscription de 9 adhésions ; ainsi nous comptons à ce jour 171 adhérents. Ces rencontres, très appréciées par les participants ont généré quelques frais supplémentaires, mais vont se poursuivre. Ainsi les 3 derniers départements,

le 71 avec le 58, le 25 seront visités, si possible cette fin d'année.

Nos statuts modifiés intempestivement en 2016, sans



accord du Conseil d'Administration et sans Assemblée Générale Extraordinaire, doivent être réécrits, complétés et soumis à une nouvelle AG extraordinaire. Dans le cadre de l'harmonisation avec l'UNAAGAR, un modèle de statuts type lui sera demandé.

Après présentation des nouveaux administrateurs, Henri COMTE a proposé un vote par l'assemblée. Jean GEORGE, candidat à la présidence, se présente en détaillant sa carrière, et en précisant sa volonté de travailler avec le CA en équipe, où chacun pourra s'exprimer ; il a été élu, de même que Dominique Galland, Gilbert Carrier, Joël Horny, Bernard Mourey, comme membres du CA. Dominique Galland est pressenti par l'Assemblée comme Secrétaire. Pour valider l'élection du nouveau CA ainsi complété, un écrit a été paraphé par chaque adhérent présent.

Sur proposition du Trésorier, il est décidé de maintenir la cotisation 2018 à l'Amicale de Région à 35 € pour les Agents retraités, 25 € pour les conjoints survivants, en attendant l'encaissement global (ADC+ADR), par l'UNAAGAR dans les années qui viennent...

Charles CAILLAUD, Président Adjoint UNAAGAR, détaille avec enthousiasme le nouvel organigramme de cette association. CAVAMAC et PRAGA sont de bonne tenue et il indique quelques chiffres que l'assemblée peut visionner sur écran. Il donne aussi quelques précisions sur les assurances obsèques et protection juridique.

Comme à l'accoutumée, un agréable repas nous a réunis, suivi d'une marche de 20 minutes qui nous a permis de bavarder tout en nous conduisant, pour la visite, aux Hospices de Beaune réputés.

Le Conseil d'Administration

Champagne-Ardenne



C'est aux environs de 9 heures que se retrouvent à l'auberge du Clos de Mutigny à la Chaussée sur Marne nos 43 participants dont 17 épouses.

L'endroit situé dans un écrin de verdure est très accueillant et le café, les croissants, et les pains au chocolat sont prétextes aux embrassades et retrouvailles habituelles.



La journée se présente sous les meilleurs auspices lorsque le président PARADIS déclare ouverte l'Assemblée Générale 2017 de Champagne Ardenne.

Il souhaite la bienvenue aux 17 épouses et veuves et remercie le Président Adjoint de l'UNAAGAR Charles CAILLAUD venu nous parler de l'évolution de la CAVAMAC et de PRAGA.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il demande à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire de nos disparus.

Dans son rapport moral, le Président PARADIS insiste et lance un appel aux bonnes volontés afin de redynamiser le bureau de notre amicale ; c'est d'autant plus nécessaire que plusieurs membres ont fait part de leur prochaine démission, il rappelle que le bureau est en place depuis 2011, alors qu'il a été élu pour 3 ans, il déplore le manque d'informations sur la situation des futurs retraités, ce qui a pour conséquence de laisser ces derniers s'engager vers d'autres tâches au détriment de l'amicale. ...

Notre trésorier (lui-même démissionnaire) nous présente un bilan financier positif approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Il fait cependant observer une perte de 10 % de nos effectifs, baisse due en grande partie au vieillissement de nos adhérents mais pas seulement...

Le secrétaire revient sur l'activité du bureau en particulier le travail du conseil d'administration axé essentiellement sur la préparation des deux événements marquants de l'exercice, la journée touristique et l'Assemblée Générale, précisons que le mérite en revient en grande partie une fois de plus à notre collègue Francine PERSON qui ne ménage pas sa peine pour trouver les meilleurs établissements aux meilleurs prix susceptibles d'accueillir en moyenne une cinquantaine de personnes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 2017

Cette année, c'est gagné sur tous les tableaux... Bravo Francine.

Avant de passer la parole à Charles CAILLAUD, le Président PARADIS demande à l'assemblée de valider les nominations qui prendront effet cette année :

Trésorier : Jean louis VALLEE en remplacement de Serge PEYTHIEU

Secrétaire : Marie Ange BOERISWYL qui prendra petit à petit la suite de Bernard LAUVAUX.

Puis, Charles CAILLAUD nous présente la situation et les évolutions de la CAVAMAC et de PRAGA. Enfin, en réponse au problème lié à la baisse des effectifs, il nous laisse espérer de la part de la CAVAMAC une information régulière sur les nouveaux retraités dans les régions.

Ce sujet ayant été abordé à de nombreuses reprises depuis plusieurs années, il nous reste à souhaiter une suite enfin favorable.

Charles CAILLAUD nous précise que les nouveaux adhérents feront l'objet d'appels de cotisations par prélèvement et seront de ce fait automatiquement adhérents aux deux amicales (région et Compagnie).

La matinée se termine par l'intervention de la représentante de « vacances bleues » qui propose une sortie au Puy du



Fou en septembre 2018 à des conditions très avantageuses. Il est 13 heures, le président PARADIS invite les participants à prendre l'apéritif sur la terrasse de l'établissement avant de passer à table et d'apprécier un excellent menu.

Pour terminer, une rose est offerte aux épouses avant que le Président ne prononce la clôture de l'Assemblée Générale 2017 de Champagne Ardenne ;

Rendez vous en 2018...

Bernard LAUVAUX Secrétaire

Loire Atlantique-Vendée



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 2017



Notre Assemblée Générale s'est ouverte vers 10h sous la présidence de Jean-Pierre CHATELLIER dans un magnifique salon du château de Goulaine, décoré de très belles tapisseries, cadre privilégié riche d'histoire et de terroir, que certains d'entre nous avaient pu découvrir à l'occasion du Congrès de Nantes en mai dernier.

Nous étions 47 participants dont 36 adhérents. Ce nombre, auquel s'ajoutent les 29 pouvoirs reçus sur un effectif de 155 adhérents, nous a donné une représentation de 42% bien inférieure aux 53% de 2016. Cela s'explique en partie en raison de la date inhabituelle de notre A.G. cette année, certains étant en vacances et aussi beaucoup d'entre nous ayant déjà participé au congrès national de l'UNAAGAR.



Le Président Jean-Pierre Chatellier

Après la minute de silence en mémoire des 12 défunts de notre association, le président a remercié pour leur présence Michel LECOQ, Président de l'Amicale Anjou-Maine, Fabien MULLER, Président d'AGEA de Loire-Atlantique ainsi que Fernando GONCALVES, Président-adjoint d'AGEA, Pays de Loire, Mme Marie-Odile CORMIER, Vice-Présidente de l'UNAAGAR et Jean-Marie LORE, Grand maître émérite de l'ordre des Chevaliers Brevins.

Le rapport moral, le rapport financier et celui du contrôleur des comptes ont été acceptés à l'unanimité ainsi que

l'adoption des nouveaux montants de cotisation pour 2018 passant de 40€ à 42€ pour les adhérents et de 30€ à 32€ pour les conjoints veuves ou veufs.

Le renouvellement des membres du conseil a été confirmé à l'unanimité et un nouveau membre a été accueilli dans le conseil d'administration. Il s'agit de Patrick POISSON que nous remercions chaleureusement pour son engagement.

Avec beaucoup d'intérêt et une grande attention, nous avons écouté Mme Marie-Odile CORMIER, Vice-présidente de l'UNAAGAR, nous développer le programme de la nouvelle équipe et commenter l'actualité de l'UNAAGAR.

Fernando GONCALVES, Président-adjoint d'AGEA pour la région Ouest, en remplacement d'Yves-Alain LEGRAND, retenu à Paris, a évoqué l'actualité et les nouveaux défis que la profession d'agent général doit affronter actuellement. De nombreuses questions ont été posées par les adhérents de notre association sur les interventions ponctuelles du syndicat des agents généraux dans notre région.

Notre assemblée générale s'est prolongée avec une très chaleureuse intervention de M. Jean-Marie LORE, grand maître émérite de l'ordre des chevaliers brevins sur... le muscadet avant le déjeuner et la visite d'une exploitation vinicole, la maison LIEUBEAU au domaine de la Fruitière à CHATEAU-THEBAUD.



Notre assemblée s'est terminée vers 12 h 45 avant un apéritif à base... de muscadet bien sûr! dans une ambiance très chaleureuse avec beaucoup d'explications et d'anecdotes sur l'histoire du Château, grâce au savoir de Chloé, guide au château, et Christophe de Goulaine, propriétaire des lieux représentant la 35^{ème} génération.

Roland CESBRON, secrétaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 OCTOBRE 2017 À AIX LES BAINS



C'est sous un soleil d'été sur le magnifique lac du Bourget, le plus grand lac naturel de France, à bord de deux bâtiments de la Compagnie des bateaux, l'un pour l'Assemblée Générale, l'autre pour le repas que la réunion s'est déroulée. Après avoir salué et remercié de leur présence les participants, excusé quelques personnalités de l'UNAAGAR n'ayant pu faire le déplacement à Aix les Bains en raison d'une importante réunion de REUSSIR SENIOR le même jour, le Président Jean HECQUET fait observer la traditionnelle minute de silence en mémoire de nos collègues disparus. Forte de la présence d'une trentaine de retraités AGA et du retour de 116 pouvoirs (collègues retenus en raison de leur âge, de ceux de REUSSIR SENIOR et enfin de ceux qui récupèrent encore de la visite estivale de leurs enfants et petits-enfants), la réunion peut se tenir dans une excellente ambiance après le café d'accueil.

La parole est tout de suite donnée à Marie France DAQUIN, notre trésorière qui nous détaille les comptes laissant apparaître un résultat positif de 2.590€. Ce dernier compense largement la perte de l'année précédente de 1,24€... et nous permet d'organiser notre Assemblée Générale dans ce magnifique décor. Un vote favorable avec quitus lui est donné sans réserve à l'unanimité.

Le Président HECQUET reprend la parole et rappelle les événements de l'année :

- l'élection du Président de la République, M. MACRON et ses réformes, loi du travail, prud'hommes, RSI, retraites...

- l'élection du nouveau Président de l'UNAAGAR en la personne de notre collègue Gérard LEBEGUE et du départ attristé de son prédécesseur, notre ami Georges BELAT.

Il fait la lecture d'une motion adressée à notre nouveau Président G. LEBEQUE par nos collègues de Méditerranée -Paca -Corse et DOM TOM qui trouvent notre association peu virulente..., il ne prend pas partie mais annonce qu'il les

contactera, afin d'éviter des dissensions entre nous au sein de notre organisation.

Avant de passer la parole à notre dévoué André PATCH, spécialiste de PRAGA CAVAMAC, le Président fait part de la réserve qu'il émet quant aux vues de la CFR... Il sait être suivi par André dans cette voie et qu'il est inéluctable que le régime de base ait un jour un socle commun, il laisse notre ami PATCH nous entretenir du régime complémentaire.

« L'intervention d'André étant trop longue pour être rapportée dans ce bulletin, vous pourrez nous la demander et nous vous l'enverrons par e-mail ».

Après cette excellente information et un jeu inéluctable de questions réponses, le Président reprend la main, évoque la carence de notre amicale sur le magnifique moyen de communication qu'est le WEB BLOG, sollicite l'aide des collègues compétents pour remettre cet outil en état de marche. L'envoi de chocolats pour Noël restera traditionnel tant il est apprécié par les veuves de nos collègues.

La prochaine Assemblée Générale devrait se tenir à nouveau en octobre l'année prochaine, les mois d'avril, mai et septembre étant déjà retenus pour de nombreuses manifestations.

Enfin, il félicite de la qualité et son dévouement du Co-organisateur en la personne du local de l'étape M. ORGEAS, de celle de Madame REBAUD du Dauphiné Libéré et Aurélie de la Compagnie des Bateaux.

Suit une agréable croisière sur le lac pendant l'excellent déjeuner servi avec gentillesse sur le bateau et un bain de soleil en digestif...

Merci à tous

Jean HECQUET - Président

CONVERGENCES SENIORS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 MAI 2017 À BLOIS

Notre association s'est réunie à Blois pour son Assemblée Générale dans les salons de l'Hôtel Mercure. Le Président, Jean-Paul RIBOLDI, ouvre la séance à 17 heures. Il remercie les présents parmi lesquels nous avons le plaisir de compter quatre anciens Présidents des agents en activité de notre mandante AREAS : Georges TRAMOY, Jean-Claude CHATRY, Jean VIALA et le tout « jeune » retraité Jean-Pierre MARNIQUET. 14 anciens agents sont présents, 9 ont donné pouvoir, ce qui est un beau résultat compte tenu des 42 adhérents à jour de cotisation que compte l'association cette année. Le Président remercie Benoit DERRIDER, Président en exercice de CONVERGENCES, qui honore l'assemblée de sa présence.



Après une minute de silence à l'intention de nos disparus de l'année, le Président indique que les détails de notre Assemblée Générale ont été débattus lors de la réunion du Conseil qui vient de se terminer. Depuis notre dernière Assemblée Générale, nous avons recueilli 2 nouvelles adhésions d'agent précédemment retraités.

Par contre, les deux agents ayant pris leur retraite en 2016 n'ont pas souhaité donner suite à notre proposition de nous rejoindre.

Le Trésorier, le Secrétaire et le Président se sont réunis à BEAUNE en janvier 2017 afin de mettre au point la présente Assemblée Générale. Le Président a par ailleurs représenté notre Amicale à l'AG Extraordinaire de l'UNAAGAR pour approuver les nouveaux statuts de cette dernière.

Le Président a représenté l'Amicale et l'UNAAGAR à la réunion organisée par AGEA à DIJON qui avait pour but de dévoiler le rôle, l'organisation et le métier futurs de l'agent général, où il est question de M. DERRIDER, Président d'une commission.

Le Président cède la parole au Trésorier, Jean-Claude NAGOR. Celui-ci détaille les comptes qui font apparaître un solde positif permettant d'offrir l'apéritif de ce soir et de conserver le même montant de cotisation pour l'année à venir.

Après rapport de notre contrôleur aux comptes, quitus est donné au Trésorier à l'unanimité. Le Secrétaire, Gabriel GONIN, fait un résumé de l'Assemblée Générale de l'UNAAGAR qui vient de se tenir, en particulier du changement de Président. Benoit DERRIDER nous parle de nos actifs et de notre société mandante. AREAS se porte mieux : pour la deuxième année, elle est bénéficiaire et le tarif auto ne subit pas d'augmentation. Il pourrait même baisser de 13 % mais uniquement à la suite d'un changement de véhicule !

Benoit DERRIDER nous dit qu'on rentre dans l'ère du « phygital », contraction du physique et du digital. Il précise que le niveau moyen des commissions d'agences chez Convergences se situe entre 120 et 130 000 € (par comparaison pour MMA il s'agit de 740 000 €) et que le syndicat a obtenu d'être présent aux réunions de nomination. Il évoque le souhait d'AGEA de mettre en place un diplôme d'agent ainsi que des obligations de formation du personnel et des agents.

Un large débat d'idées de bonne tenue s'ensuit entre les participants, avec l'intervention des anciens Présidents, Jean-Pierre MARNIQUET, Jean VIALA et M. CHATRY, sur les sujets d'actualité évoqués.

L'Assemblée Générale se termine par un apéritif au cours duquel nous honorons Georges TRAMOY, notre Past-Président qui vient de fêter ses 90 ans et auquel quelques bouteilles de champagne ont été offertes.

Après un excellent repas pris sur place avec les conjoints, nous nous donnons rendez-vous pour le lendemain et la visite guidée du Château de Blois.

Inutile de préciser que cette visite a été très appréciée ainsi que le repas qui a suivi, repas sans alcool car tout le monde reprend la route.

Gabriel GONIN



➤➤➤ La vie des Amicales de Compagnie



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 2017 À CHARTRES

Le 12 Octobre 2017, c'était le jour J où le Conseil d'Administration devait rendre des comptes et relater les activités de l'année 2017.

Nous étions 43 adhérents munis de 75 pouvoirs à cette réunion et elle s'est déroulée sans soucis en ayant pris soin de respecter l'ordre du jour :

- La minute de silence
- Les approbations
- Les élections, bref tout ce qui s'élabore dans une amicale.

Pierre Epineuse représentant de l'UNAAGAR et à la fois des AAAMMA, suivi de Madame Patricia LECESNE de

la Direction des MMA, sont intervenus sur des sujets passionnants.

Après toutes les choses sérieuses d'une Amicale, nous nous sommes retrouvés au Novotel pour un apéritif amélioré et un déjeuner fort sympathique. En effet, un magicien est venu animer cette après-midi afin qu'elle reste gravée dans la tête et les cœurs, car dans AMICALE, il y a le mot AMI Et ses dérivés

AMITIE - AMICALEMENT - AMITIEUX
L'AMICALE, c'est nous..

Vous reconnaîtrez sûrement l'un de vos Confrères !....

Bernadette DEMANGE - Présidente



CONGRES AGAREGAN À PAU 7, 8 ET 9 JUIN

8 JUIN :

Informations aux futurs retraités à l'attention des Agents souhaitant partir à la retraite dans les deux ans.

Matinée riche des interventions de Madame Renucci de Cavanac-Praga et de Jean-Paul Castignolles sur la fiscalité et la transmission de l'Agence.

L'après-midi fût consacrée à l'animation de notre réseau (Présidents et Adjointes) et à l'avenir de notre Amicale.

9 JUIN :

Assemblée Générale où nous avons parmi nous Maurice Olivier (figure emblématique du Snagan)

Xavier Lassale (Président haut en couleur)

Gérard Boe (à qui nous devons le sigle Snagan)

Cette année, n'était pas une année électorale. La fin de la matinée voyait les actifs et les retraités se regrouper afin d'écouter la nouvelle direction du GAN : les années se suivent et se ressemblent ! Le programme des accompagnants était varié et ensoleillé Le jeudi : visite de la Vallée d'Aspe et ses panoramas à couper le souffle.

Le vendredi : visite guidée de Pau, ville natale d'Henri IV, le centre historique et le château.

Les soirées furent très animées en présence des actifs, des retraités et des partenaires.

Rendez-vous au prochain Congrès, les 6 et 7 juin 2018 à Nancy.





AAGARIF – SORTIE DU 1^{ER} JUIN SUR LE CANAL SAINT MARTIN A PARIS

Cette nouvelle sortie proposée à nos adhérents et organisée par Bernadette DEMANGE à l'occasion des 50 ans de l'AAGARIF a rencontré un vif succès.



Le thème :

La découverte du Canal Saint-Martin à bord du bateau "Le Canotier " privatisé pour notre association !
L'embarquement terminé, nous voilà partis pour une croisière relaxante et instructive sur le canal Saint-Martin, du bassin de la Villette au port de l'arsenal et retour, au gré de ses écluses et ponts tournants.

Durant tout notre parcours, traversant différents quartiers, dont le très branché X^{ème} arrondissement, un accompagnateur nous a raconté l'histoire passionnante de ce Canal.

Le programme :

Rendez-vous à 10h au Bassin de la Villette Club.

10 h – 11h Accueil café, thé jus de fruits et mini viennoiseries et Assemblée Générale

11 h départ en navigation

11h – 15h apéritif, déjeuner servi à table, gâteau d'anniversaire, café

Reliant le bassin de la Villette à la Seine, le canal Saint-Martin et sa poésie offrent un lieu unique aux bateaux.

" Le Canotier " est amarré au cœur du parc de la Villette. Nous sommes accueillis par l'équipage, on va bientôt larguer les amarres pour une mini croisière originale sur le canal Saint Martin et profiter des charmes d'une navigation sur ce canal qui fut inauguré en 1825. Il avait pour but d'apporter de l'eau potable à Paris.

Du bassin de la Villette au port de l'Arsenal, nous passerons huit écluses et les deux ponts tournants en descendant jusqu'au débouché de la Seine (9^{ème} écluse).

La croisière sur le canal Saint Martin débute par le passage du pont levant de Crimée puis par le large bassin de la Villette, où trône la rotonde Ledoux. La vue est ample, majestueuse.

Très rapidement, le bateau franchit la première écluse, et commence sa descente. La croisière sur le canal saint Martin vous ouvre un monde insolite : le minutieux travail des éclusiers, les manœuvres savantes du capitaine, l'eau qui jaillit, les badauds qui vous regardent depuis les passerelles...

Peu à peu, le canal Saint Martin se découvre dans toute sa poésie : la balade sur le canal St Martin nous offre une étonnante allée aquatique auréolée de passerelles romantiques, bordée de

marronniers et de pêcheurs à la ligne. La valse des ponts tournants et des écluses rythme cette immersion dans un Paris insolite, vivant et mystérieux.

Le bateau s'engouffre pour deux kilomètres sous une mystérieuse voûte souterraine percée de trous de lumière naturelle. Il y fait frais. On se sent bien. Vous naviguez sur le canal Saint Martin sous la place de la Bastille.

Bientôt, le bateau arrive à l'écluse de l'Arsenal.

Cette croisière fluviale est ponctuée par des lieux emblématiques de Paris : le 25 degrés Est, le point Ephémère, l'hôtel du Nord, la place de la République, la colonne de la Bastille, la voute du Canal Saint Martin...

Nous sommes amenés à croiser d'autres bateaux de croisière et quelques particuliers sur de petites embarcations.

Histoire :

Long de 4,5 km, dont plus de 2 km en souterrain. Il relie le bassin de la Villette à la Seine amont avec une dénivellation de vingt-cinq mètres. Inauguré en 1825 le canal Saint-Martin comporte 9 écluses et 2 ponts tournants. Il est ouvert à la navigation 363 jours par an.

Le trafic commercial a beaucoup diminué pour laisser place à une activité touristique très importante surtout liée aux bateaux de transport de passagers mais aussi aux bateaux de plaisance individuels. Aussi cet élément majeur du quartier qu'est le canal Saint-Martin constitue un patrimoine unique mais fragile qu'il est nécessaire d'entretenir. Les services techniques de la Mairie de Paris ont donc procédé

Sorties et Voyages des Amicales

récemment à d'importants travaux d'entretien, de réparations et de modernisation des ouvrages.

La construction du canal Saint-Martin a commencé en 1805 par ses deux extrémités, mais ne s'est terminée qu'en 1825 du fait de la difficulté d'insérer un tel ouvrage dans un site déjà très urbanisé. Les parties les plus anciennes se situent sous le pont du boulevard Morland, les voûtes de la Bastille et de la rue La Fayette. Le canal est ponctué par neuf écluses. Des nouveaux quartiers industriels de Paris où se côtoyaient entrepôts, meuneries, vitreries... virent le jour le long du canal Saint-Martin. Sous le Second Empire, le préfet Haussmann voulant créer le boulevard du Prince-Eugène (boulevard Voltaire), s'est heurté à la présence du canal qui aurait nécessité un pont mobile, chose inacceptable pour une grande voie destinée à recevoir une forte circulation. L'ingénieur Belgrand résolut le problème en faisant déplacer d'environ deux kilomètres vers l'amont l'échelle d'écluses de la Bastille, pour la reconstruire au niveau de la rue du Faubourg-du-Temple. Ceci permit d'abaisser le canal entre la Bastille et la rue du Faubourg-du-Temple d'environ cinq mètres et donc de réaliser un pont fixe pour le franchissement du nouveau boulevard.

L'approfondissement du canal créait une tranchée et supprimait tous les ponts. Le préfet Haussmann décida donc de compléter l'opération par la couverture du canal au moyen d'une voûte entre la Bastille et l'avenue de la République, créant ainsi le boulevard Richard-Lenoir. L'ensemble de l'opération fut réalisé entre 1860 et 1862.

En 1906, les travaux de couverture du canal Saint-Martin reprirent. Une nouvelle voûte, celle du Temple, fut construite dans le prolongement de la voûte Richard-Lenoir. Ainsi est né le boulevard Jules-Ferry.

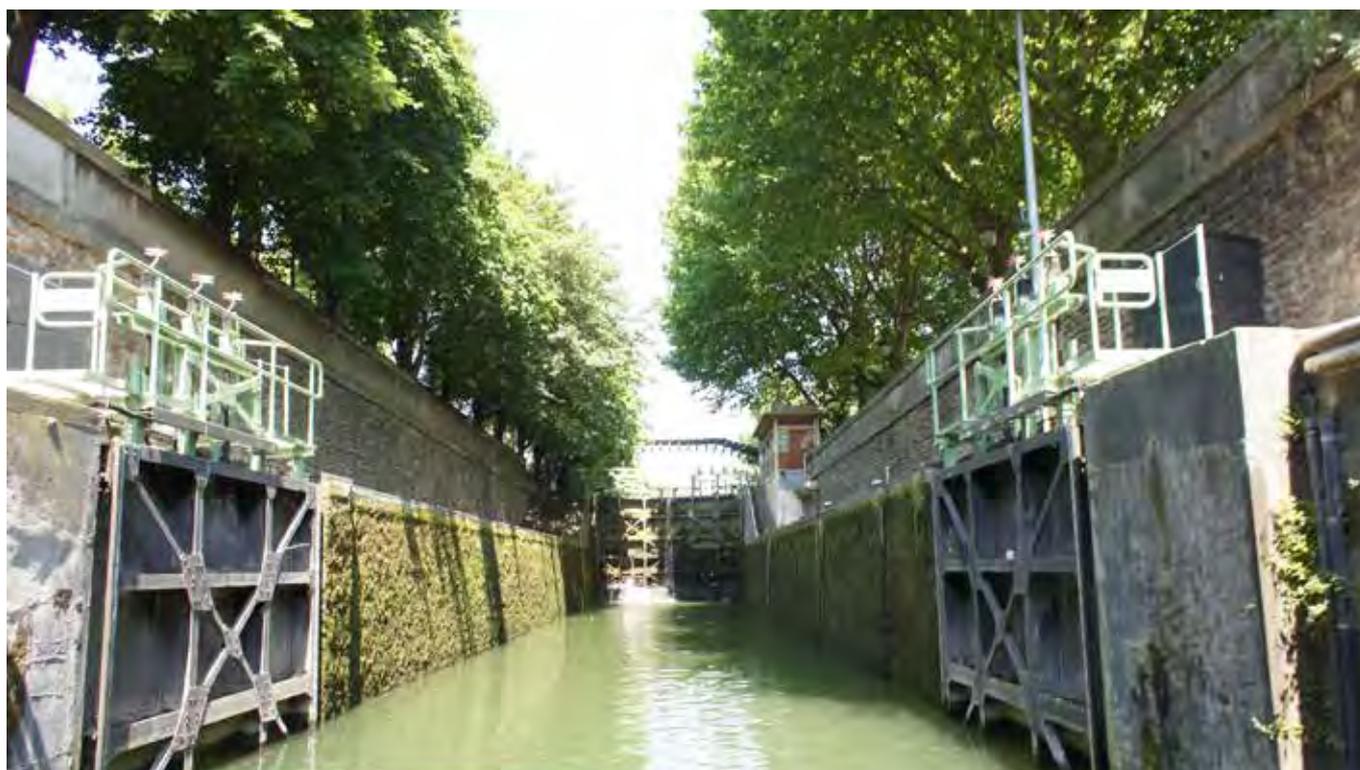
La partie restée à ciel ouvert fut reconstruite en 1890, et réaménagée en 1999 et 2002. Les deux ponts mobiles (Dieu et Grange aux Belles) ont remplacé des ouvrages anciens en bois vers 1890.

Les célèbres passerelles datent de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Le canal Saint-Martin est donc lui aussi le témoin d'une évolution continue. Néanmoins, il est caractéristique de la première moitié du dix-neuvième siècle, dans sa conception générale, et de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, par un certain nombre d'ouvrages marquants comme les passerelles ou la voûte Richard-Lenoir notamment.

Les abords du canal ont en revanche subi une mutation très profonde depuis sa création.

Catherine MUNOZ
Secrétaire-Adjointe





Languedoc



LE VOYAGE 2017 DE L'AMICALE DES 21 & 22 SEPTEMBRE



21 SEPTEMBRE :

Une auberge, dans une ferme caussenarde « domaine de Gaillac », au cœur du Larzac accueille les 28 participants. Domaine d'environ 3000 hectares où, depuis 40 ans, la famille ARNAL élève 800 à 1000 chevaux lusitaniens. Après l'apéritif de bienvenue, nous dégustons les spécialités de la région : crêpes au Roquefort et coffidou de joues de bœuf.

Après ce copieux repas, nous assistons à « la ballade slave », spectacle des « Djiguittes du causse ». Quelle prouesse et maîtrise du dressage des chevaux.

Après ce spectacle festif, nous nous dirigeons vers « la



Couvertorade » à bord de nos véhicules. Un guide nous fait découvrir toutes les beautés cachées de ce joyau du XII et XIV siècle. Les Templiers se sont installés sur le LARZAC, à la Couvertorade, cela leur permettait de descendre sur la côte méditerranéenne pour s'embarquer vers l'Orient et les terres saintes.

En 1312, l'ordre des Templiers est dissout. L'ensemble de leurs biens revient aux Hospitaliers qui deviennent les nouveaux maîtres des lieux. Ce lieu historique, pittoresque, encore habité par une vingtaine de familles attire chaque

année une foule de touristes.

L'après-midi s'achève, et il nous faut regagner « NANT » pour notre installation à l'hôtel.

Un buffet aveyronnais nous y attend ! potage – charcuterie régionale – saucisses – jambon de pays – gigot du causse – aligot – sans oublier le roquefort et le perail de brebis... ! Stop !!!!

Pour les noctambules, un spectacle tzigane avait lieu dans une annexe.

22 SEPTEMBRE :

Il faut se lever tôt, le car nous attend à 9 h, pour nous emmener visiter les caves « société » à ROQUEFORT.



Reconstitution de la formation de ses caves naturelles et les secrets de ses maîtres affineurs n'ont plus de secret grâce à notre charmante et sympathique guide.

La visite se termine, bien sûr, par la dégustation des différents fromages de ROQUEFORT.

Dans le car, le retour vers le domaine de Gaillac s'effectue dans la bonne humeur.

Dans l'immense cheminée de l'ancienne bergerie, tourne un jambon à la broche ; flambé sous nos yeux au capucin (Lou flambadou en occitan). Notre déjeuner est prêt, passons à table.

Notre périple n'est pas terminé ! il reste notre voyage à travers le temps ! La visite du musée des traditions, là où le passé est reconstitué grandeur nature : une collection exceptionnelle d'objets avec des mises en scène surprenantes de vérité. Le charme des commerces d'antan, l'ambiance nostalgique de l'école communale, le savoir-faire des arts et traditions populaires. Un voyage original, ludique et culturel à travers le temps. 17 heures : Il est temps de regagner nos foyers. On se sépare en se promettant de se retrouver bien vite pour de nouvelles visites

Daniel SAUVAGE

APAGAR

SORTIE CULTURELLE À LAON LE 22 SEPTEMBRE



Ce vendredi 22 septembre l'APAGAR a choisi de proposer à ses adhérents une visite de la ville de Laon avec un parcours de visite original. Il est vrai que la Ville fortifiée, Préfecture de l'Aisne, avec sa somptueuse cathédrale située à son sommet (montagne couronnée), bénéficie du plus vaste secteur sauvegardé de France.

Sous la conduite de Marie-Madeleine Nouvion, guide conférencière, notre matinée débute par la visite des plus anciens souterrains de la Ville, situés proches de la Cathédrale. Laon compte une superficie de 140 hectares de carrières et souterrains ! Pourquoi en trouve-t-on en si grand nombre ? Cela est dû à la nature du sous-sol de ces lieux, composé de pierre calcaire, un matériau très tendre, ce qui facilite très tôt son exploitation. La plupart des galeries sont donc artificielles. Parés de nos casques, nous effectuons une vraie plongée de dix mètres sous terre. Notre périple, de près de deux heures, nous fait découvrir ce qui est le plus ancien, sous terre, dans cette partie hypercentre de Laon, avec toutes les époques cumulées. C'est un véritable voyage dans le temps expliqué par notre conférencière, de ses origines il y a 40 millions d'années jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Les plus téméraires d'entre nous descendront jusqu'à quatre niveaux de galeries pour y croiser des coquillages préhistoriques, des galeries aux

diverses traces laissées par l'homme au fil des siècles dans la pierre ...

Après un excellent déjeuner réparateur, notre périple se poursuit par l'incontournable redécouverte de la Cathédrale Notre Dame, édifice majeur de style gothique dit « primitif » construit entre 1155 et 1235. Marie-Madeleine Nouvian a choisi cet après-midi de nous détailler principalement un des plus grands ensembles sculptés du portail principal d'entrée ainsi que l'icône de la Sainte Face, pièce majeure du Trésor de la Cathédrale (voir internet : la Sainte face de Laon-MNTV).

Nous terminons cette riche journée par la visite de deux maisons particulières des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles dont l'ancienne demeure des chanoines de Laon. Propriétaire des lieux, Marie-Chantal Plantinet nous invite à découvrir sa maison dans les moindres détails, maison la plus ancienne de Laon, classée monument historique.

En évoquant la Ville de Laon dans une lettre à son épouse Adèle, Victor Hugo écrivait : « Tout est beau à Laon, les églises, les maisons, les environs, tout... ».





Belles expositions à découvrir à Paris et ailleurs...

L'art du Pastel de Degas à Redon :
Petit Palais, Av. Winston-Churchill
PARIS jusqu'au 8 avril 2018



Parmi une collection riche de plus de 200 pastels, le Petit Palais présente pour la première fois une sélection de près de 150 d'entre eux offrant un panorama exhaustif des principaux courants artistiques de la seconde moitié du XIX^e siècle, de l'Impressionnisme au Symbolisme.



L'exposition permet de découvrir les fleurons de la collection avec des œuvres de Berthe Morisot, Auguste Renoir, Paul Gauguin, Mary Cassatt et Edgar Degas, des artistes symbolistes comme Lucien Lévy-Dhurmer, Charles Léandre, Alphonse Osbert, Émile-René Ménard et un ensemble particulièrement remarquable d'œuvres d'Odilon Redon, mais aussi l'art plus mondain d'un James Tissot, de Jacques-Émile Blanche, de Victor Prouvé ou Pierre Carrier-Belleuse.

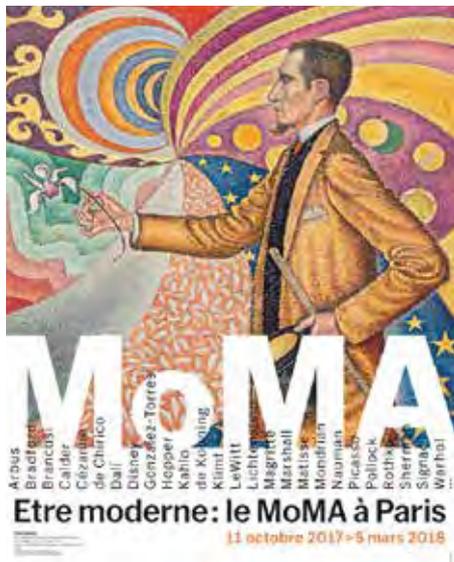
Les Couleurs de l'Orient : Musée des beaux-arts, Place Stanislas NANCY
jusqu'au 4 février 2018



Au musée des Beaux-Arts de Nancy, Les Couleurs de l'Orient constitue l'un des chapitres du parcours Lorrain sans Frontières. Cette exposition met en avant l'attrait mythique de l'exotisme sur les artistes lorrains aux 19^e et 20^e siècles. Ceux-ci se muent en explorateurs, profitant d'expéditions consulaires ou scientifiques pour découvrir dans ces territoires longtemps fantasmés, une civilisation encore vierge de l'influence occidentale. La révélation de la lumière et des couleurs aura une influence décisive, y compris sur les artistes qui ne voyagent que par procuration. Avec la colonisation, l'intérêt pour l'Orient évolue vers un regard plus ethnographique et une assimilation des formes et des sujets débarrassés de leur pittoresque. Les peintures et dessins de Charles Cournault, Théodore Devilly, Victor Prouvé, Emile Friant ou Jacques Majorelle, associées à des objets d'art signés Daum, Gallé, ou Majorelle illustrent cette envie irrésistible d'orient qui marque les 19^e et 20^e siècles.



Etre Moderne : Le MoMA à Paris Fondation Louis Vuitton, Av. du Mahatma Gandhi PARIS jusqu'au 5 mars 2018



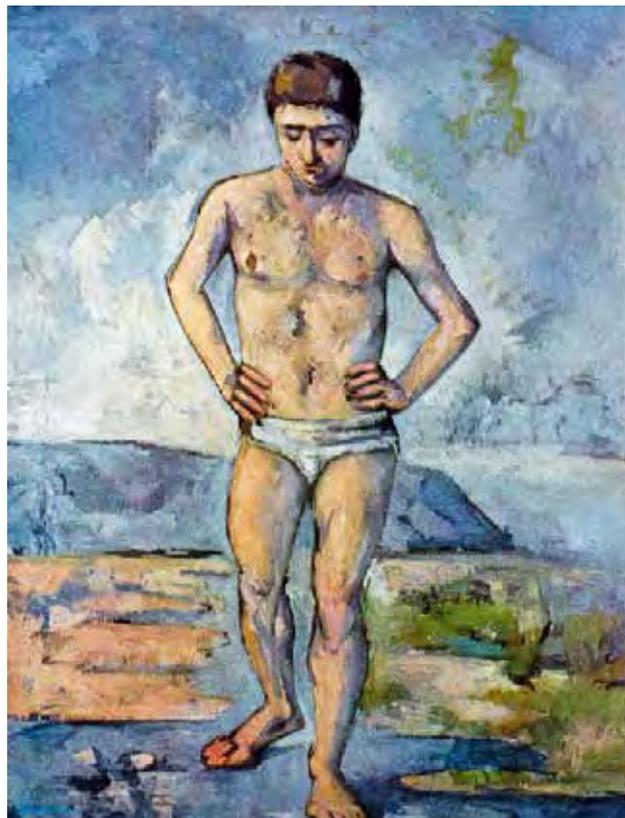
C'est une exposition manifeste que propose le MoMA (musée d'art moderne de New York) cet automne en partenariat avec la Fondation Louis Vuitton, un manifeste pour continuer à "être moderne" en quelque sorte. L'exposition vise, à travers la présentation d'une sélection d'œuvres du musée américain, à présenter l'engagement artistique de cette institution prestigieuse.



L'ensemble des œuvres présentées comprend aussi bien des chefs-d'œuvres allant de la naissance de l'art moderne que de périodes plus contemporaines en passant par l'abstraction ou encore le minimalisme. 200 œuvres provenant des six départements du MoMA sont ainsi visibles à Paris et pour certaines de manière inédite en France : L'oiseau dans l'espace de Brancusi ou les Campbell's Soup Cans d'Andy Warhol par exemple.



Cette sélection d'œuvres est accompagnée d'archives provenant des États-Unis retraçant l'histoire du musée et permettant ainsi une remise en contexte de ces chefs-d'œuvres.



Bonnard, Hommage et Chefs d'œuvre : Musée Bonnard Bd Sadi Carnot 06 LE CANNET jusqu'au 28 janvier 2018



Construite de façon chronologique et thématique, l'exposition se compose de chefs-d'œuvre exceptionnels issus de collections privées et de prestigieuses institutions publiques françaises (musée d'Orsay, Centre Pompidou et musée Maillol notamment) auxquels viennent s'ajouter les œuvres majeures du fonds propre du musée.

LE PREMIER BONNARD

Le parcours débute par les œuvres de jeunesse de Bonnard, le « Nabi très japonard », comme avec notamment l'affiche France-Champagne (1891), premier grand succès de l'artiste. La période nabis s'illustre par le magistral Crépuscule, dit aussi La Partie de croquet (1892), l'un de ses chefs-d'œuvre de jeunesse, L'Omnibus (1901) et La Promenade des nourrices, frise des fiacres (1897) montée en paravent. Ces œuvres témoignent de l'attrait de Bonnard pour les scènes de la vie parisienne et la volonté de faire pénétrer l'art dans la vie domestique.



BONNARD LES GRANDS BOULEVARDS

Cet accrochage-hommage est également l'occasion pour le musée de présenter pour la première fois, sa toute nouvelle acquisition, Les Grands Boulevards (vers 1895). Cette peinture sur papier, d'une valeur de 80 000 €, a été achetée grâce au financement du FRAM, de la ville du Cannet et à une souscription menée en juillet dernier. La générosité du public a permis de collecter près de 25 280 € et de financer une partie de l'œuvre, son rafraîchissement et un nouvel encadrement.



L'ATTRAIT POUR LA NATURE

En parlant de l'Amandier qui se trouve dans son jardin, Bonnard dit un jour à Marguerite Maeght : « C'est plus fort que moi, chaque printemps, il me force à le peindre. » Telle une perpétuelle renaissance, Bonnard se projette dans cet arbre. Pour faire écho à cette réflexion, deux autoportraits Autoportrait sur fond de papier à fleurs (vers 1923) et Autoportrait (1946) sont installés en miroir aux deux Amandiers, L'Amandier (vers 1930), qui fait partie des collections du musée, et L'Amandier en fleurs (1946-1947), prêt du Centre Pompidou, qui n'est autre que le dernier tableau peint par l'artiste.

INTÉRIEUR & INTIMITÉ

L'exposition se termine par des œuvres plus intimistes comme Nu de dos à la Toilette (1934), Coin de salle à manger au Cannet (vers 1932) ou encore Nu sombre (1941), chef-d'œuvre absolu de la fin de sa vie.



Le jardin secret des Hansen, la Collection Ordrupgaard : Musée Jacquemart André 158 Bd Haussmann PARIS jusqu'au 22 janvier 2018.



Comme au Musée Jacquemart-André, la collection d'Ordrupgaard est constituée par un couple féru d'art, les danois Wilhelm (1868 – 1936) et Henny (1870 – 1951) Hansen. Homme d'affaires passionné d'art, esprit indépendant et visionnaire, Wilhelm Hansen assemble en seulement deux ans entre 1916 et 1918 une collection unique en Europe d'œuvres représentatives de l'impressionnisme et du post-impressionnisme de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle. Une sélection de plus de 40 tableaux est présentée pour la première fois à Paris, au Musée Jacquemart-André.



De Corot à Cézanne et Matisse, en passant par les paysages changeants de Monet, Pissarro, Sisley et les doux portraits de Renoir, Morisot ou Gonzalès, l'exposition permettra de découvrir des trésors peu connus en France. Seront également mis à l'honneur des artistes aussi emblématiques que Degas, Manet ou Courbet, avant un final consacré à l'art vibrant et sensuel de Gauguin. Après le Musée Jacquemart-

André, l'exposition sera présentée dans d'autres musées d'envergure en Europe et dans le monde, comme le Musée des Beaux-Arts du Canada à Ottawa.

Wilhelm et Henny Hansen, les fondateurs

Né à Copenhague le 27 novembre 1868, Wilhelm Hansen s'est bâti une remarquable carrière dans l'assurance en fondant la compagnie danoise Dansk Folkeforsikringsanstalt et en dirigeant Hafnia, une autre compagnie d'assurance danoise. D'esprit indépendant et visionnaire, Wilhelm Hansen s'est passionné pour l'art, et plus particulièrement pour l'art français, qu'il a collectionné pour son plaisir, mais aussi pour lui donner une large audience au Danemark. Il a d'ailleurs organisé à Copenhague des expositions d'envergure présentant des prêts d'importants musées français. Il fait la rencontre de sa femme Henny en 1887, lors d'une représentation au Théâtre Royal. Ils se marient le 30 octobre 1891 et adoptent leur fils, Knud Wilhelm, en 1908. L'intérêt de Wilhelm Hansen pour l'art remonte à ses années d'études : son ami Peter Hansen, qui deviendra l'un des membres du collectif de peintres danois Fynboerne, l'introduit dans le milieu artistique. Certains de ces artistes deviendront des intimes de Wilhelm et Henny qui, tout au long de leur vie, vont étoffer leur collection en y intégrant des peintures d'artistes danois, puis des œuvres majeures des impressionnistes français.



Ordrupgaard, le lieu

En 1916, Wilhelm et Henny Hansen achètent un terrain près d'Ordrup Krat, au nord de Copenhague, et font appel à l'architecte Gotfred Tvede pour y construire une résidence d'été. Leur engouement pour ce lieu les décide finalement à en faire leur résidence principale et à y inclure une galerie d'art pour abriter leur collection de peintures françaises. Imposant manoir, Ordrupgaard a été conçu comme une demeure lumineuse, dont les nombreuses fenêtres, le jardin d'hiver et la serre permettent un dialogue inspirant avec le parc environnant. Le manoir et la collection sont inaugurés le 14 septembre 1918. Dès cette date, les Hansen prévoient une ouverture hebdomadaire au public de leur collection, fidèles à leur volonté d'offrir à l'art français une large audience au Danemark.

Le destin tragique de la Cité de la Muette

L'homme à l'origine de la Cité de la Muette est Henri Sellier, homme politique du début du XX^{ème} siècle.

Fils d'un ouvrier, Henri Sellier, après avoir assumé différents mandats électoraux, est Ministre de la Santé publique dans le gouvernement du Front populaire et maire de Suresnes. Il évolue au cours de sa carrière politique d'un socialisme révolutionnaire à un socialisme plus pragmatique. Sa grande cause est l'amélioration de l'habitat des populations défavorisées. En 1921, il publie « La Crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitat populaire » puis fonde l'Association française pour l'urbanisme. Président de l'Office départemental des HBM, Habitations à bon marché de la Seine, son œuvre reste dans l'histoire, avec la création des « cités-jardins » (durant l'entre-deux guerres, il en créa 11). Pôles d'attraction résidentiels implantés en fonction du marché du travail, les cités-jardins constituent des ensembles urbains dans lesquels sont réunis des groupes de personnes avec leur famille afin de créer de toutes pièces une cité. Elles ont pour fonction de régénérer le tissu urbain.

Bien que désignée comme une « cité-jardin » par son maître d'ouvrage, la cité de la Muette est un premier « grand ensemble » français. L'expression est d'ailleurs inventée par la critique architecturale (Maurice Rotival-1935) à l'occasion notamment de la construction de cette opération de logements social considérée comme exemplaire. C'est ce modèle qui sera dupliqué partout en France après la guerre.



La cité de la Muette à Drancy

a été construite à partir de 1932. Conçue par les architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods avec les ingénieurs Vladimir Bodiansky et Jean Prouvé, c'est un très bon exemple de l'architecture rationnelle des années 1930. L'ensemble architectural est construit dans un espace de 11 hectares à l'écart du centre-ville. Mélange de bâtiments hauts et bas, la construction se fait avec des éléments préfabriqués.

1.250 logements sont planifiés. Ils doivent disposer de plusieurs éléments de confort rares pour l'époque : l'eau courante dans chaque appartement, une salle de bain (douche dans les logements ordinaires, baignoire dans les logements améliorés), une cuisine avec mobilier intégré et un chauffe-eau électrique en option.

Des équipements sociaux, sportifs, culturels, sont prévus : une pouponnière, une école maternelle, une école primaire, un cinéma, une salle de réunion, une salle de gymnastique, une bibliothèque, un dispensaire, une épicerie, une église (demandée par l'archevêché !) et un marché hebdomadaire. Mais le gouvernement gèle le financement des HBM à la suite de la crise économique et, finalement, seule l'école est construite.

Le projet de la cité de la Muette de DRANCY se compose :

- De cinq tours de quinze étages.
- De longs immeubles bas, surnommés « le peigne », à leurs pieds.
- D'un long bâtiment bas en redents au nord.
- D'un bâtiment en forme de « U » à l'ouest.

Dans les années 1930, le béton est de plus en plus utilisé. Beaudouin et Lods choisissent de construire une ossature

métallique garnie de panneaux de béton préfabriqués. Ce principe constructif était alors novateur; il ne deviendra fréquent que dans les années 1950 et 1960.

La structure est composée de poutres en fer à profil en « I » soudées entre elles.

L'utilisation de panneaux en béton vibré permet d'éviter les échafaudages et les coffrages. Les murs extérieurs sont formés de panneaux à redents en « T » doublés à l'intérieur de panneaux en béton cellulaire. Les vides entre ces parois améliorent l'isolation et permettent de faire coulisser les **fenêtres conçues par Jean Prouvé**. Pour finir, du béton liquide léger est coulé le long des poutres verticales.

Pour ne pas ralentir le chantier, la livraison des matériaux se fait la nuit. La zone au nord des tours est utilisée comme zone de moulage, démoulage et assemblage des éléments en béton. Plusieurs modules de béton sont disponibles : éléments de sol, murs, claustras, escaliers, fenêtres, balcons, cadres de portes... Ils sont ensuite déplacés sur des rails.

La cité de la Muette répond alors à des normes d'hygiène et de confort inhabituelles pour l'époque et met en œuvre des méthodes de fabrication industrielles standardisées innovantes, ce qui lui vaut une renommée internationale.

Les barres et les tours

Les architectes commencent par les barres d'immeubles bas, de quatre étages en moyenne, qui forment des logements HBM ordinaires.

En septembre 1931, ils ajoutent cinq tours de 15 étages d'environ 50 m de hauteur, devant contenir au total 280 logements HBM améliorés: des studios de 32,50 m² et des deux pièces de 43 m². Lods explique que l'office HBM lui demandait de créer plus de logements mais que la surélévation des barres aurait réduit la lumière et l'aération dans les cours. Il a donc opté pour des tours étroites, avec à chaque étage, seulement deux studios et deux appartements de deux pièces. Chaque appartement a une cuisine et une salle de bain avec baignoire.

Les barres des peignes sont implantées de manière à ne pas souffrir de l'ombre portée des tours. Elles ne comportent pas d'ascenseur, pour limiter les coûts. Les appartements comportent une ou deux chambres en plus de la cuisine et du séjour.

Le U ou « fer à cheval »

En 1933, les architectes ajoutent à leur projet un bâtiment rectangulaire, ouvert côté sud, devant totaliser 360 logements. Les appartements sont majoritairement des deux pièces. Un portique court tout le long du rez-de-chaussée à l'intérieur

du U, afin de permettre un accès confortable aux boutiques et espaces collectifs prévus.

Au centre, une cour de 200 m de long et de 40 m de large doit servir d'aire de jeux pour les enfants.

Les tours de quinze étages sont les plus hautes de France à l'époque. Elles sont surnommées « les premiers gratte-ciel de la région parisienne » et font l'objet d'articles de presse, de cartes postales et de visites guidées.

Au début de l'année 1935 le chantier est arrêté à cause de la crise économique de 1929. Certains appartements sont déjà achevés dans les tours et le peigne. Ils sont mis en location, mais les Drancéens les trouvent trop chers, mal isolés et trop éloignés de la gare. En 1938, Henri Sellier décide de les louer à la 22^{ème} légion de gardes mobiles de la gendarmerie.

Site clé de la Shoah en France

Le bâtiment en U, largement inachevée, ainsi que les tours sont réquisitionnés par l'Armée allemande le 14 juin 1940, et transformés en camp de prisonniers, puis en camp d'internement pour les Juifs à partir d'août 1941, et de nouveaux en camp de prisonniers et collaborateurs à la fin de la guerre.



La forme du bâtiment, surnommé le « Fer à cheval », se prêta facilement à sa transformation en camp d'internement: des miradors furent installés aux quatre coins de la bâtisse, entourée de barbelés, tandis que le sol de la vaste cour fut tapissé de mâchefer.

Un document est délivré le 24 janvier 1941, faisant état de la réquisition « pour les besoins des troupes d'occupation allemandes » de la caserne républicaine de Drancy et de tous les biens mobiliers et immobiliers. Dans la même note, « l'adjoint du commandant du Frontstalag III, camp qui se trouve dans ces casernes », signale qu'il n'y a pas eu de réquisition par écrit des casernes en question, « mais que toutes les conventions ont été faites verbalement entre le service central des cantonnements de l'Armée à Paris et le Préfet de la Seine ». Les logements des officiers de la caserne de Drancy sont remis à leur disposition le 15 octobre 1941.



Lors de la grande rafle du Vel d'hiv', commencée le 16 juillet 1942, la police française arrête près de 13.000 personnes. Les couples sans enfants et les célibataires sont amenés à Drancy.

Au total, de 1942 à 1944, une soixantaine de convois français de déportés partiront de Drancy pour les camps, essentiellement d'Auschwitz et de Birkenau, d'où son surnom d'« antichambre de la mort ». En période de pointe, le camp a connu le départ de deux ou trois convois par semaine.

Jusqu'au 17 août 1944, le camp fonctionne comme lieu principal de rassemblement et de déportation.

Le lendemain, 18 août 1944, 1.467 prisonniers sont libérés après l'arrivée du consul de Suède et de membres de la Croix-Rouge. Le souvenir de cette date est maintenu notamment au travers de plusieurs noms de voies et places en France. Sur 76.000 hommes, femmes et enfants juifs déportés de France, 67.000 le furent à partir de Drancy et sur ce total, moins de 2.000 sont revenus, soit à peine 3 %.

LA CITÉ AUJOURD'HUI.

En 1946, le bâtiment en U est achevé et devient un logement social.

Les tours, le peigne et le redent, vendus à l'Armée en 1973, ont été démolis en 1976, en raison de leur mauvais état, et remplacés par une caserne de gendarmerie.

CLASSEMENT EN MONUMENT HISTORIQUE.

Le 25 mai 2001, la cité a été classée monument historique en tant que « réalisation architecturale et urbanistique majeure du XX^e siècle [...] et en raison également de son utilisation durant la Seconde Guerre mondiale d'abord comme camp d'internement, puis comme camp de regroupement avant la déportation, qui en fait aujourd'hui un haut lieu de la mémoire nationale ».

LIEU DE MÉMOIRE

- 1976 : un Mémorial est construit par Shelomo Selinger, en bordure du quartier de la Muette. Il se compose de trois blocs sur une petite butte pavée, formant la lettre hébraïque « Shin », traditionnellement gravée sur la Mezouzah à la porte des maisons juives.

- 1988 : mise en place du Wagon-Témoin de Drancy sur lequel on peut lire : « 40 hommes debout, 8 chevaux en long ».
- 1989 : création de l'association du Conservatoire historique du camp de Drancy.
- 25 mai 2001 : un arrêté de classement architectural de la cité de la Muette sur la liste des monuments et des sites protégés est signé par Catherine Tasca, ministre de la Culture.



Ce classement est étendu au tunnel des déportés s'étendant sous l'ancien camp d'internement.

Serge Klarsfeld le soulignait en 2004 : « Drancy est le lieu le plus connu dans le monde entier de la mémoire de la Shoah en France : dans la crypte de Yad Vashem (Jérusalem) où sont gravés dans la pierre les lieux les plus notoires de concentration et d'extermination des Juifs, Drancy est le seul lieu de mémoire français à figurer ».



Une réflexion personnelle pour finir : en mai 68, mon épouse et moi avons de quoi acheter un petit appartement à Lyon. Un ami voulait qu'on le suive dans un nouveau quartier qui se construisait au sud de Lyon.

Il y avait tout le confort moderne et il devait y avoir rapidement, comme à Drancy, tous les services sociaux. On pouvait avoir 100 m² pour le prix d'un 55 m² en ville. Nous avons bien fait de ne pas le suivre : notre ami a eu toutes les peines à revendre, 10 ans après, au même prix qu'il avait acheté. Bien entendu, il manquait beaucoup de services sociaux. Un petit détail : le quartier s'appelait « LES MINGUETTES ». L'histoire se répète !

Gabriel GONIN

SAINT ANTOINE L'ABBAYE - ISERE



Commune d'environ 1200 habitants aujourd'hui, très étendue, encore agricole. Elle était appelée à l'origine « La Motte aux Bois ».

Elle est située en périphérie de l'axe Grenoble - Valence, à environ 15 kms de Saint Marcellin.

Dans son cadre naturel et riche d'une architecture préservée, Saint Antoine l'Abbaye s'offre à nos yeux.

Un gros bourg, avec ses rues étroites qui grimpent jusqu'à une petite place où l'on découvre un bâtiment aux toits vernissés : La Procure (aujourd'hui l'Hôtel de Ville). C'était l'entrée principale de l'abbaye qui séparait le monde profane du monde religieux.

Passé le porche d'entrée, découverte de « la Grande Cour », pavée de gros galets, plantée de tilleuls, entourée de vastes bâtiments pour, à l'origine, recevoir les hôtes de marque, loger les moines, accueillir les pèlerins et soigner les malades, mais aussi de grandes écuries... derrière l'église, encore de vastes bâtiments et des jardins potagers autrefois.

Aujourd'hui la plupart des façades et bon nombre de bâtiments ont été restaurés, pour de l'habitation, des services divers, des associations, des commerces, de l'artisanat, un musée. Un bâtiment est occupé par la communauté de l'Arche... etc. Le visiteur découvre l'église abbatiale, la « Grande Eglise », fleuron de l'architecture gothique du Dauphiné avec son clocher à lanternon ; église atypique plus large (32 m) que haute (22m), expliqué par la déclivité du terrain remblayé et fragile. Comme il s'agissait d'une église de pèlerinage il fallait qu'elle offre la plus grande surface d'accueil possible avec ses 61 m de long. Trois siècles de travaux ont été nécessaires pour la construire.

L'église se compose d'une grande nef et de deux nefs latérales où l'on découvre 17 chapelles. Un magnifique maître autel les sépare de l'abside où se retrouvaient les moines de la communauté religieuse. Ce qui surprend c'est la luminosité de l'édifice.

Surplombant l'entrée principale, « le grand orgue ». C'est un voyageur ! Son histoire débute en 1639. En 1748 c'est l'apogée sonore de l'instrument. En 1805, la commune qui a des difficultés financières envisage de vendre l'orgue à Vienne. C'est l'église Saint Louis de Grenoble qui finalement le récupère gratuitement ! L'orgue revient à Saint Antoine en 1981, réinstallé en 1984 il est inauguré en 1992. Pour les spécialistes : 2652 tuyaux pour 44 jeux.

L'histoire

Pourquoi Saint Antoine ? Au Moyen-Age La Motte aux Bois n'était qu'un bourg modeste.

Saint Antoine serait né à Queman en Haute Egypte en 251, il s'éteint en 356 à 105 ans.

Avant de mourir le seigneur de Châteauneuf de l'Albenc, bourg proche, confie à son fils Jocelyn le Cornu la mission de se rendre en Terre Sainte. Jocelyn, blessé, est transporté dans une chapelle dédiée à Saint Antoine. Miraculeusement guéri de ses blessures, il obtint de l'empereur d'Orient Diogène (Romain IV) contre quelques services guerriers, l'autorisation de ramener les reliques de Saint Antoine en Occident en 1070. C'est ainsi que naît « Saint Antoine en Viennois ».



Quelques repères

Vers 1137, début des travaux de l'église actuelle et fin des travaux vers 1484.

- visites de nombreux rois de France, par exemple : Charles V en 1365 - Louis XI en 1475 - mais aussi de François 1^{er} en 1533

- 1562, début des guerres de religion et mise à sac de l'abbaye par les troupes protestantes du baron des Adrets

- 1643, Louis XIV devient roi de France

- En 1648 une nouvelle chasse en métal repoussé est réalisée pour abriter les reliques de Saint Antoine et en 1667 est construit le maître autel de prestige qui est aussi un mausolée destiné à recevoir la châsse dans laquelle sont conservées les reliques.

En 1693 grande famine qui va durer plusieurs années, auxquelles vient s'ajouter un hiver catastrophique en 1709. En 1777 l'ordre Antonin est incorporé à l'ordre de Malte et des chanoinesses prennent possession des lieux en 1787.

En 1789, révolution française et les chanoinesses doivent quitter les lieux en 1792. L'église devient église paroissiale, les bâtiments conventuels sont vendus et utilisés pour la plupart en ateliers divers.

Au 18^{ème} siècle, après s'être amenuisé, l'ordre se meurt. Les derniers Abbés donnent à l'abbaye une orientation scientifique, littéraire, théologique.

En 1805 les orgues sont enlevées. En 1840, sur proposition de Prosper Mérimée, l'église abbatiale est classée monument historique.

En 1981 les orgues, de retour sont inaugurées en 1992.

En 2009, Saint Antoine l'Abbaye est classé parmi les plus beaux villages de France.

Saint Antoine, lieu de pèlerinage

pendant plusieurs siècles, mais aussi où venaient en nombre des malades espérant un miracle du Saint thaumaturge. Les malades pouvaient aussi être soignés et accueillis.

Des seigneurs locaux, compatissants, créent pour aider les moines la « Maison de l'aumône », confrérie laïque qui se structure. Elle construit un hôpital puis un hospice dit « des démembrés » des amputés qui peuvent y rester à demeure. De laïque, la Maison de l'aumône devient religieuse, servie par les Frères de l'aumône.

De quoi souffraient les malades accueillis ?

A l'époque de nombreuses épidémies déciment les populations.

« La peste », terme générique avec une forte mortalité. La médecine était très rudimentaire. En Dauphiné, ces maladies endémiques se sont développées en périodes de disette et pendant des années froides et humides.

Le « mal des ardents » qui se traduisait par une forme convulsive, des contractions, des hallucinations et le « feu de Saint Antoine » une forme gangréneuse qui générait des nécroses des membres qui se détachaient du reste du corps. Il est dit que l'on constata la part prise par Saint Antoine dans la guérison de cette maladie.

Ce n'est qu'au 16^{ème} siècle que fut découverte la cause du « feu de Saint Antoine » : l'ergot du seigle. Dans des conditions de froid et d'humidité un champignon parasitait le seigle, céréale très consommée, et provoquait une intoxication avec

les graves conséquences évoquées ci-dessus. Le « feu de Saint Antoine » disparaît en 1730.

Le Trésor

Sécurisé, fermé au public non accompagné par un guide. Aujourd'hui tous les objets d'une valeur inestimable doivent être protégés du vol. Si le trésor initial a été pillé lors des guerres de religion, à la révolution, il a été en partie reconstitué. Il est abrité dans trois chapelles aujourd'hui sacristies de l'église abbatiale.





On découvre la chapelle saint Michel, construite en 1382 puis agrandie, qui servait aux assemblées religieuses et au dépôt des archives. Elle abrite actuellement un imposant reliquaire essentiellement de saints martyrs et y sont conservés des antiphonaires (livre de chants du 17^{ème} siècle qui pouvait peser jusqu'à 30 kilos). Dans des vitrines sont exposés des objets liturgiques. Dans l'une d'elles, des instruments de chirurgie très rudimentaires de l'époque (16^{ème} et 17^{ème} siècles), sont les témoins de l'activité des Antonins. On découvre aussi un joyau : un Christ en croix en ivoire, sculpté certainement par un hospitalier qui avait des connaissances anatomiques pour représenter avec réalisme le corps crucifié. On remarque aussi plusieurs tableaux, œuvres anonymes du 18^{ème} siècle. Dans la chapelle Notre-Dame de Consolation, qui date de 1484 et qui deviendra au 17^{ème} siècle la petite sacristie. Des vitraux datés de 1605 attirent l'attention. Le vitrail de gauche

représente une piéta, celui de droite les armoiries de l'ordre Antonin, Tau azur sur fond d'or. En face une peinture révèle Saint Antoine l'abbaye tel qu'il était au 18^{ème} siècle.

Pour terminer la visite, la chapelle privée de l'Abbé Galland (1747 - 1767), fondée en 1754, dotée de magnifiques boiseries en chêne de Hongrie. Servant de retable à l'autel, un tableau qui serait une copie d'une œuvre de Charles le Brun. Sous l'autel et dans la boiserie on découvre deux chapiers munis de 7 tiroirs semi-circulaires. Ils permettaient de ranger à plat les « chapes », de larges manteaux, ainsi que les ornements sacerdotaux. Y sont aussi rassemblées des chasubles, mitres, etc... pièces du 17^{ème} - 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

En sortant de ces visites, essayons d'imaginer ce que fut Saint Antoine. Ce sont des milliers de pèlerins, de malades, venus à Saint Antoine pour y être accueillis, secourus, soignés au cours de plusieurs siècles par une communauté monastique hospitalière.

Les bâtiments présents témoignent de l'importance, de la puissance et de la magnificence de l'ordre de Saint Antoine et aussi de son action qu'on qualifierait aujourd'hui d'humanitaire. Venez passer quelques moments à Saint Antoine.

Camille DONZEL



Nos joies : NOCES D'OR :
Annick et Jean Marie MARTIN 76430 ST ROMAIN DE COLSBOC

L'UNAAGAR adresse ses félicitations aux mariés

Nos peines :

AUVERGNE :
Madeleine CÉBEILLAC – doyenne 105 ans 63000
CLERMONT FERRAND
(VOIR ARTICLE PAGE 26 -BUL 192)
André CHASSAING 63270 LAPS

BRETAGNE :
Max VALOIS 29150 CHATEAULIN

ILE DE France :
Jacques BERTHELOT 95300 PONTOISE
Jacqueline VANGREVENYNGE 91450 ETIOLLES

LANGUEDOC :
Joachim AUGÉ 34000 MONTPELLIER

Jean CAPOULUN 30300 BEAUCAIRE
Lucien MARIN 30340 ST JULIEN LES ROSIERS

MIDI PYRENEES :
Lucien SUPERNANT 31310 MONTESQUIEU
VOLVESTRE

NORD PAS DE CALAIS :
André CHABLOZ 59177 SAINS DU NORD
Jean-Paul COUTURE 62232 COQUELLES
Pierre WASTIAUX 59740 FELLERIES

POITOU CHARENTES :
Roger FALIGOT 79700 MOLEON

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.

HOMMAGE à CLAUDE LAROCHE

Jean-Michel ARIENTI, Président d'honneur et Jean-Claude FURIET, Président de l'AMICALE des Agents et Collaborateurs Retraités de GENERALI, tiennent à vous faire part du décès de leur ami Claude LAROCHE, décédé à l'âge de 84 ans, qui fut pendant de nombreuses années Trésorier de notre Amicale.

L'Agence de SARLAT a été créée en 1957 sous l'entité de la Compagnie « TRIESTE ET VENISE » (actuelle GENERALI) et sous l'entité de la Compagnie « LA CONCORDE », filiale du Groupe GENERALI.

En 1965, Claude LAROCHE reprend ce petit portefeuille et le hisse à la centième place sur le plan national. Il opte pour une gestion informatique en 1979, faisant partie des tous premiers Agents à s'informatiser. Il représente alors sur le Sarladais, les Compagnies « GENERALI », la « CONCORDE », « EUROP ASSISTANCE » et « l'EUROPENNE DE PROTECTION JURIDIQUE ».

En 1986, il décide de prendre sa retraite et son beau-frère Patrice BESSE lui succède. Claude LAROCHE s'est investi immédiatement au sein de notre Amicale où sa présence discrète allait de pair avec son engagement et sa rigueur.

Il fut présent à des nombreuses Assemblées Générales, jusqu'au moment où le poids des ans commença à se faire sentir. Discrètement, comme à son habitude, il passa le flambeau et resta présent, encore un peu, parmi nous.

Chacun d'entre nous gardera le très bon souvenir de notre dernière rencontre qui eut lieu dans sa bonne ville de SARLAT lors de notre AG de JUIN 2012, où sa sœur Nadine nous reçut d'une façon remarquable, alliant la découverte des beautés de la région à sa gastronomie !!!

Depuis, la communication s'était espacée et nous connaissions ses difficultés jusqu'à son grand départ.

Les nombreux amis qu'il a su se faire, en tant qu'actif ou retraité garderont un excellent souvenir de Claude LAROCHE, homme discret mais d'un investissement total dans ce qu'il entreprenait.

Ses amis de l'Amicale GENERALI ne l'oublieront pas.

Jean-Michel ARIENTI
Président d'Honneur

Jean-Claude FURIET
Président

Daniel EGLOFF
Secrétaire



CALENDRIER 1^{ER} SEMESTRE 2018

ASSEMBLEES GENERALES - SORTIES ET VOYAGES DES AMICALES

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE REGIONS :

ANJOU-MAINE : 17 mai dans le département de MAINE ET LOIRE (49)

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE COMPAGNIES :

AAAMMA : Congrès les 29.30 et 31 mai à BORDEAUX (33)

VOYAGE EN 2017 :

ALSACE : 4 au 10 mai en EUROPE CENTRALE : BUDAPEST-VIENNE-SALZBOURG

Conseil d'Administration UNAAGAR

PRÉSIDENT



Gérard LEBEGUE (origine AdR AUVERGNE)
3, route de la Deille
63490 USSON
Tél. : Mobile : 06 70 13 78 33
E-mail : gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr

PRÉSIDENT Adjoint



Charles CAILLAUD (origine AdC Mag3 senior)
35 La Lande Aubrun
36330 VELLES
Tél.: 02.54.36.11.53 Mobile : 06.08.69.28.59
E-mail : c6.caillaud@orange.fr

VICE - PRÉSIDENTS

représentant les AdR



Christian CŒURÉ (origine AdR LORRAINE)
Domaine de Bel Air
9 B Rue Mi les Vignes
54520 LAXOU
E-mail : christian.coeure@orange.fr
Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11

représentant les AdC



Marie-Odile CORMIER (origine AdC REUSSIR Senior)
5 rue des Boulaïses
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
E-mail : marie-odile.cormier@orange.fr
Tél.: 03.86.68.87.08 Mobile : 06.83.88.44.54

Secrétaire Général



Pierre VAUSSARD (origine AdC MAG3 Seniors)
9 Rue Louis MOREAU
91150 ETAMPES
E-mail : pierre.vaussard@gmail.com
Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44

Trésorier Général



Daniel SAUVAGE (origine AdR LANGUEDOC)
12 Chemin du Mas Magot
30340 MONS
E-mail : mds30@orange.fr
Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82

Secrétaire Adjoint



Jean-Pierre CHATELLIER (origine AdR L.A.- Vendée)
34 bis, La Bigotière
44690 MAISON SUR SEVRE
E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr
Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66

Trésorier Adjoint



Jean MARTIN-VIVIER (origine AdC MAG3 seniors)
5 rue Sainte Croix
91150 ETAMPES
E-mail : jean@martinvivier.fr
Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 4620 38

ADMINISTRATEURS



Jean-Luc BONNEFOI (origine AdC THELEM)
58 rue Grande
36800 SAINT-GAUTIER
E-mail : bonnefoi36@gmail.com
Tél.: Mobile : 06 12 42 37 61

Raymond BOURBOULOUX (origine AdR LIMOUSIN)
46, Avenue du Printemps
19100 BRIVES
E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com
Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60



Ronan ROMIEUX (origine AdR BRETAGNE)
4 rue des Mésanges
56530 QUEVEN
E-mail : ronan.romieux@wanadoo.fr
Tél. 02 97 05 05 48 Mobile: 06 07 83 77 23

Michel ESQUIROL (origine AdC AGAREGAN)
17, route de Montclar
32300 SAINT MARTIN
E-mail : Danielle.esquirol@orange.fr
Tél. : 05 62 66 51 02 Mobile 06 72 44 29 83



SYNDIC

Pierre EPINEUSE
Résidence Raoul DUFY
5, rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS

(origine AdC AAAMMA)

Tél.: 02 35 64 95 40

Mobile : 06 52 20 49 92

E-Mail : epineuse.unaagar@gmail.com



CONTROLEURS AUX COMPTES



Gabriel GONIN
14, rue Calas
69004 LYON
E-mail : gabriel.gonin@free.fr

Tél.: 04.78.29.48.60

Mobile : 06.81.18.97.17



Michel GARREAU
5, bis Av. Division Leclerc
93150 LE BLANC MESNIL
E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr

Tél.: 01.48.65.77.39

Mobile : 06.70.07.32.81

Hubert HERIOT
9 RUE DE LA MALADRERIE
28270 BREZOLLES
E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr

Tél.:02 37 48 24 94

Mobile : 06 11 42 92 30



Répertoire des Amicales de Régions <<<

<p>ALSACE 001 67 68 Michel JENNY </p> <p>32, rue du Gal. De Gaulle</p> <p>68340 RIQUEWIHR Tél. : 03 89 49 01 08 Mobile : 06 09 31 30 56 E-mail : Jenny.michel@wanadoo.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 Michel LECOQ </p> <p>1, Bd de la Gare</p> <p>72200 LA FLECHE Tél. : Mobile : 06 33 34 59 16 E-mail : michel.lecoq4@orange.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 Pierre FABRE </p> <p>17 rue de Strasbourg</p> <p>47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : Pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 Gérard LEBÈGUE </p> <p>3, route de la Deille</p> <p>63490 USSON Mobile : 06 70 13 78 33 E-mail : gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr</p>
<p>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ 005 21 25 39 70 71 89 90 Jean GEORGE </p> <p>13, rue Auguste Frémet</p> <p>21000 DIJON</p> <p>Tél. : 03 80 42 82 90 Mobile : 06 80 89 89 17 E-mail : michele.george0484@orange.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Roland MARCA </p> <p>3 Rte de Plumergat</p> <p>56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : rolandmarca@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 Gérald PAQUET </p> <p>Le Clos de la Herse 6 impasse des Muriers</p> <p>45800 ST.JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : paquetgerald@orange.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNE 08 08 10 51 52 Claude PARADIS </p> <p>3, rue des Mésanges</p> <p>10440 TORVILLIERES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE FRANCE 019 28 75 77 78 91 92 93 94 95 Michel GARREAU </p> <p>30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS Tél. 01 81 69 36 68</p> <p>Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Daniel SAUVAGE </p> <p>12 chemin du Mas Magot</p> <p>30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : m30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 Raymond BOURBOULOUX </p> <p>46, av. du printemps</p> <p>19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 Jean-Pierre CHATELLIER </p> <p>34 bis, La Bigotière</p> <p>44690 MAISON sur SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 Christian CŒURÉ </p> <p>Domaine de Bel Air</p> <p>9 B, rue Mi les Vignes</p> <p>54520 LAXOU Site internet unaagar-lorraine.fr Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeure@orange.fr</p>	<p>MÉDITERRANÉE - PACA - CORSE ET DOM-TOM 014 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 Paul LILTI </p> <p>Le Clos St. François</p> <p>262 Av.de Verdun</p> <p>83700 SAINT-RAPHAËL Tél. : 04 94 54 73 19 Mobile : 06 07 76 04 96 E-mail : paul.lilti@gmail.com</p>	<p>MIDI - PYRÉNÉES 015 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 Philippe LAMBÉY </p> <p>Saint Christeau Chemin de marin</p> <p>32000 AUCH Tél. : 05 62 63 03 65 Fax : 06 07 19 38 19 E-mail : Philippe.lambey32@orange.fr</p>	<p>NORD-PAS-DE-CALAIS 016 59 62 Michel BEAUGRAND </p> <p>16 Place Marmottan</p> <p>62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 67 80 83 E-mail : micheletanne43@gmail.com</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 Mireille GRUYER </p> <p>16, rue Greenock</p> <p>76450 CANY BARVILLE Tél. : 02 35 97 59 34 Mobile : 06 80 07 33 02 E-mail : Mireille.gruyet.old@orange.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 Georges BELAT </p> <p>6, rue du Bloc</p> <p>02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile : 06 85 84 87 47 E-mail : george.belat@orange.fr</p>	<p>POITOU - CHARENTES 009 16 17 79 86 Danilo CORNUAULT </p> <p>13 rue Garesche</p> <p>17320 SAINT JUST LUZAC Tél. : 05 46 85 26 51 Mobile : 06 27 16 62 48 E-mail : tdacor@aol.com</p>	<p>RHÔNE - ALPES 020 01 07 26 38 42 69 73 74 Jean HECQUET </p> <p>106 rue des Alpes</p> <p>26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : jean.hecquet@orange.fr</p>



Répertoire des Amicales de Compagnies

<p>ACRAVIVA (ABEILLE & PAIX) - Cie AVIVA 104</p> <p>Président Serge BATTISTELLI 2, rue de la Bartavelle 13620 CARRY LE ROUET Tél. : 04.42.44.62.70 / 06.74.44.69.68 E-mail : serge.battistelli@aliceadsl.fr</p> 	<p>AGAR-AZUR – Cie AZUR ASSURANCES 106</p> <p>Présidente Bernadette DEMANGE 12 rue Jacques Prévert 94880 NOISEAU Tél. : 01 45 90 06 72 / 06.16.47.02.56 E-mail : br.demange@gmail.com</p> 
<p>AMICALE AACG –Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107</p> <p>Président Jean-Claude FURIET 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24 98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr</p> 	<p>AGAREGAN – Cie GAN 108</p> <p>Président Michel ESQUIROL 17 route de Montclar 32300 SAINT MARTIN Tél. : 05 62 66 51 02 / 06 72 44 29 83 E-mail : danielle.esquirol@orange.fr</p> 
<p>AAAMMA - Cie MMA 109</p> <p>Président Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.aaamma@gmail.com</p> 	<p>MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110</p> <p>Président Marcel RETAILLEAU 477 rue des Embruns 85440 TALMONT SAINT HILAIRE Tél. : 02 51 20 34 69 / 06 08 21 50 89 E-mail : Retailleau_marcel@orange.fr</p> 
<p>MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116</p> <p>Président Charles CAILLAUD 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02 54 36 11 53 / 06 08 69 28 59 E-mail : c6.caillaud@orange.fr</p> 	<p>CONVERGENCES Seniors – Cie AREAS 117</p> <p>Président Jean-Paul RIBOLDI 9 Chemin des Près 25600 VIEUX CHARMONT Tél. : 03 81 32 06 96 / 06 64 91 97 19 E-mail : secreadis@gmail.com</p> 
<p>REUSSIR SENIOR – Cie AXA 118</p> <p>Présidente Marie-Odile CORMIER 5, rue des Boulaïses 58320 GERMIGNY SUR LOIRE Tél : 03.86.68.87.08 / 06.83.88.44.54 E-Mail : marie-odile.cormier@orange.fr</p> 	<p>AAT THELEM 111</p> <p>Président Patrick BITARELLE 4 allée Brette 45650 SAINT-JEAN LE BLANC Tél. : 02 38 66 60 71 / 06 07 41 69 98 E-mail : Patrick.bitarelle@orange.fr</p> 



Lundi 23 octobre, les membres élus et nommés à CAVAMAC et à PRAGA se sont retrouvés afin de préparer les futures réunions, bureaux et Conseils d'Administrations, des deux structures.

Ils ont également planché sur les évolutions futures, nécessaires ou souhaitées, de nos régimes de retraite et de prévoyance.

Un souhait fut exprimé, celui d'échanges plus nombreux avec les Agents en activité qui, comme eux, sont élus ou nommés CAVAMAC et PRAGA.

ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC

TITULAIRES

SUPPLÉANTS

 <p>Jean MARTIN-VIVIER 5, rue Sainte Croix 91157 ETAMPES Tél : 01 64 94 60 44 Mobile 06 08 46 20 38 E-mail : jean@martinvivier.fr</p>	 <p>Régis MARTINIER 43, Place Caffé 73000 CHAMBERY Tél : 04 79 62 68 02 Mobile : 06 16 17 25 74 E-mail : martinier@noos.fr</p>
 <p>Marie-Odile CORMIER 5, rue des Boulaies 58320 GERMINY SUR LOIRE Tél : 03 86 68 87 08 Mobile : 06 83 88 44 54 E-mail : marie-odile.cormier@orange.fr</p>	 <p>Raymond BOURBOULOUX 46, Avenue du Printemps 19100 BRIVES Tél : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com</p>
 <p>Jean-Luc BONNEFOI 58, rue Grande 36800 SAINT-GAUTIER Tél : 06 12 42 37 61 E-mail : bonnefoi36@gmail.com</p>	 <p>Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy – 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS Tél : 02 35 64 95 40 Mobile : 06 52 20 49 92 E-mail : epineuse.unaagar@gmail.com</p>
 <p>Georges BELAT 6, rue du Bloc 02250 MARLE E-mail : george.belat@orange.fr Tél.: 03 23 20 07 34 Mobile : 06 85 84 87 47</p>	 <p>Bernard PACAUD 2, rue Picasso – Chez Barré 17770 ECOYEUX E-mail : Bpacaud17@gmail.com Tél. 05 46 92 06 56 Mobile :_06 81 32 35 15</p>

REPRÉSENTANTS UNAAGAR à PRAGA

 <p>Régine ALMERAS 53, Grand-rue Mario ROUSTAN 34200 SETE Tél : 04 67 74 40 62 Mobile 06 81 72 92 10 E-mail : reginealmeras@hotmail.fr</p>	 <p>Jacques BIGOT 11, Rue du Point du jour 86200 LOUDUN Tél : 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr</p>
 <p>Charles CAILLAUD 35, La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél : 02 54 36 11 53 Mobile : 06 88 69 28 59 E-mail : c6.caillaud@orange.fr</p>	 <p>Christian CŒURÉ Domaine de Bel Air - 9 B, rue Mi lès Vignes 54520 LAXOU Tél : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeure@orange.fr</p>
 <p>Martine HERVÉ 26, Av. du Gal de GAULLE 49150 BAUGE Tél : 02 41 89 08 08 E-mail : martineherve50@orange.fr</p>	 <p>Jacques CESSAT 58, rue du Gué Giraud 87200 SAINT JUNIEN Tél : 05 55 02 90 39 Mobile : 06 12 04 51 33 E-mail : jacquescessat@aol.com</p>

